

CORRESPONDANCES

Bulletin d'information scientifique

Directeur de la publication
Michel CAMAU

Secrétaire de rédaction
Franck MOROY

Rédaction
Élias ABOU HAÏDAR
Isabelle BERRY
Raffaele CATTEDRA
Myriam CATUSSE
Mohamed ELLOUMI
Olivier FENEYROL
Vincent GEISSER
Elise HELIN
Abdelhamid HENIA
Nora LAFI
Anne-Marie PLANEL
Nicolas PUIG
Alain ROUSSILLON

Mise en page
Besma OURAÏED

Diffusion
Hayet NACCACHE

Correspondances est publié par
l'Institut de Recherche
sur le Maghreb Contemporain

IRMC - TUNIS
20, rue Mohamed Ali Tahar
Mutuelleville – 1002 TUNIS
Téléphone : (1) 79 67 22
Fax : (1) 79 73 76
Télex : 18080

IRMC- RABAT
Ambassade de France
Service Culturel, Scientifique
et de Coopération
1, rue d'Annaba – RABAT
Téléphone : (7) 76 96 40
(7) 76 96 41
Fax : (7) 76 89 39

Cette publication
ne peut être vendue
Abonnement sur demande
3800 ex. Groupe Cérès

Les différentes rubriques éditoriales de *Correspondances* (*Positions de Recherche, Recherches en cours, Thèses et Mémoires*) sont ouvertes aux enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants désireux d'utiliser ce support, dans la langue de leur choix (arabe ou français).
Les manuscrits (37 000 signes) peuvent être proposés à la Rédaction du Bulletin qui, dès réception, prendra contact avec les auteurs.

أبواب "مراسلات" (مواقف بحث، رسالة جامعية و
بحوث بحد الإزجاز) مفتوحة أمام الأساتذة الباحثين،
وباحثي سلك الدكتوراه الراغبين في المساهمة
بكتاباتهم باللغتين العربية والفرنسية يمكن اقتراح
مقالات (من 37 000 حرف) على لجنة النشر التي تتولى
الاتصال بالمساهمين.

EDITORIAL

Les jeux et variations d'échelles figurent parmi les questionnements épistémologiques majeurs de la recherche en sciences sociales. Ils constituent, par ailleurs, un des axes du séminaire de recherche mis en place cette année par l'Institut. Au coeur de ces préoccupations, *Correspondances* prolonge le débat et entend, par cette contribution, participer directement à une meilleure intelligibilité du fonctionnement des différents espaces sociétaux de l'aire maghrébine.

Aussi, dans le cadre de sa rubrique RECHERCHES EN COURS, le Bulletin présente le programme de recherche *Villes et territoires au Maghreb : mode d'articulation et formes de représentation* dirigé par Abdelhamid HENIA.

A la confluence des articulations ville/territoire et local/global, l'auteur s'interroge sur les processus et les modalités de production du consensus au sein des sociétés maghrébines. Il présente ici les différentes problématiques qui feront l'objet de plus amples investigations dans le cadre des travaux du Groupe de Recherches sur les Villes et les Communautés Locales (GRVCL) créé sous l'égide de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis et l'IRMC.

VILLES ET TERRITOIRES AU MAGHREB

MODE D'ARTICULATION ET FORMES DE REPRÉSENTATION

Abdelhamid HENIA

Abdelhamid HENIA, Maître de conférences à la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, chercheur détaché à l'IRMC, coordonne et anime le Groupe de Recherche sur les Villes et les Communautés Locales (GRVCL), placé sous l'égide de l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC) et de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis.

UN «FRONT DE RECHERCHE» SUR LES VILLES ET LES TERRITOIRES

On assiste depuis les années 1980 à un renouvellement des paradigmes et des concepts mis en oeuvre pour appréhender les réalités sociales. On cherche de plus en plus à adopter une démarche *constructiviste*, celle qui s'assigne comme tâche essentielle *la construction de la réalité sociale*¹. La question de savoir comment se construisent des ensembles globaux et de quelle manière et pour quelles raisons des hommes ou des groupements humains se lient entre eux et forment ensemble des groupes socio-politiques spécifiques et dynamiques, demeure aujourd'hui au coeur du projet des sciences sociales et historiques. Tout effort en vue de la résoudre pose avec insistance le problème de l'articulation villes et territoires, et de celui des formes de leur représentation.

On comprend alors l'attention de plus en plus soutenue portée par les chercheurs à cette thématique. On assiste en effet ces jours-ci à la mise en place de tout un faisceau de programmes de recherche centrés sur des notions comme la ville, le territoire, le local, le global, la représentation de l'espace etc... Evidemment les problématiques développées autour de ces notions sont très variées.

Pour participer à ce vaste «front de recherche», nous proposons de marquer notre contribution à cette thématique de portée générale en apportant des éléments d'illustration et d'explication à partir d'un ensemble de cas circonscrit par le Maghreb moderne et contemporain. D'où le programme de recherche *villes et territoires au Maghreb : mode d'articulation et formes de représentation* que le GRVCL propose de mettre en place.

UNE CONTRIBUTION AU FAISCEAU DE PROGRAMMES DE RECHERCHE SUR LES VILLES ET LES TERRITOIRES À PARTIR DU TERRAIN MAGHRÉBIN

Comment produit-on et préserve-t-on la cohésion du corps social dans le Maghreb moderne et contemporain malgré les conflits et les violences ? Par quels mécanismes sociaux, culturels et politiques se crée le consensus au sein des sociétés maghrébines ?

Comment ces sociétés se tiennent, le jeu social s'y fait et s'y poursuit ? Tels sont les questionnements qui sous-tendent ce programme de recherche.

L'objectif de cette thématique est une meilleure intelligibilité du fonctionnement des divers espaces sociétaux composant les ensembles maghrébins, des dynamiques de changement ayant transformé les sous-systèmes locaux, et des modalités de leur mise en relation au sein de configurations globales. En effet, depuis les débuts des temps modernes, les systèmes socio-politiques maghrébins sont en mouvement et, partant, engagés dans un vaste processus de recomposition. Il serait utile de comprendre et le sens et les mécanismes de cette dynamique.

Aborder une recherche sur le fonctionnement des ensembles maghrébins à partir d'une problématique de l'*articulation* paraît fondamental². Cette dernière présuppose la détermination des interdépendances et des formes de médiation entre les individus, les groupes et les espaces sociétaux composant une configuration sociale, en centrant la démarche sur les stratégies d'adaptation aux données locales et internationales changeantes.

L'articulation villes et territoires ne s'opère guère à coup de sabre et sous l'action militaire. Des formes de médiation (réseaux d'alliances de type politique, matrimonial et économique, rapports d'allégeance, formes de médiation institutionnelles et autres) ont dû jouer un rôle important. L'influence des acteurs médiateurs comme les notables locaux, les marabouts, les oulémas et les nouvelles élites politiques a beaucoup joué dans l'aménagement des rapports impliquant les espaces sociétaux et les territoires.

La réflexion ne doit pas porter seulement sur l'articulation villes et territoires au niveau de l'objet, mais aussi sur les formes de représentation, c'est-à-dire sur la manière dont cette thématique a été perçue par les chercheurs, leur relation avec l'objet de leur étude et de leur écriture³. Le regard critique porté sur la genèse du savoir sur l'articulation villes et territoires a pour objectif de se donner les moyens de saisir les différences que l'on peut établir entre les domaines idéologique (investi dans des pratiques de pouvoir) et scientifique. On trouve là l'épineuse question de la relation complexe entre enjeux de recherche et enjeux sociétaux.

Un thème sans cesse revisité

Le thème de l'articulation villes et territoires au Maghreb n'est pas nouveau. C'est un vieux débat qui revient régulièrement sur les devants de la scène. Nous disposons de nombreux travaux géographiques,

historiques ou de sociologie urbaine qui abordent la thématique⁴. Les problèmes se posent à chaque fois autrement. La question a elle-même une histoire qui comporte au moins deux phases ; chacune est marquée par une forme de représentation de l'articulation villes et territoires au Maghreb⁵ :

- la plus ancienne est représentée par la littérature coloniale qui a mis l'accent sur l'opposition quasi-constante (et quasi-irréductible), voire une coupure totale, entre villes et territoires et les genres de vie qu'ils renferment⁶ ; d'où les diverses dichotomies *h'adhar/badwû* (citadins/ruraux)⁷, *makhzan/sîba*⁸, *makhzan/Berbères*⁹, Arabes/Berbères¹⁰ et d'autres connues dans la même littérature¹¹.

- avec l'indépendance des Etats du Maghreb, la théorie nationaliste tend à plaider sous le signe de la «positivité», pour une harmonie¹² entre les espaces en essayant de nier voire de gommer certaines différences ; on revendique une symbiose (ou des *rappports de collaboration*)¹³, entre la citadinité et la ruralité, la berbéricité et l'arabité, l'islam savant des cités et l'islam populaire des campagnes, etc...

Il est important de remarquer comment ces deux lectures puisent certains éléments pour la justification de leurs interprétations dans les mêmes textes classiques, notamment dans l'oeuvre d'Ibn Khaldoun. Parfois, le même support (tiré de cette oeuvre) est utilisé par les deux écoles pour défendre des points de vue diamétralement opposés. L'intérêt relativement récent porté à la relecture de l'oeuvre d'Ibn Khaldoun montre le malaise ressenti à l'égard des vieux clichés et des vieilles grilles d'interprétation¹⁴.

Les deux espaces sont qualifiés tantôt en termes de groupes ethniques, tantôt de groupements territoriaux. Ils subsument des couples comme *h'adhar/badwû* (citadins/ruraux), *makhzan/sîba*, Arabes/Berbères, *urf/fiqh* (coutume/jurisprudence islamique) *chorfa/murâbitîn* qui se superposent idéologiquement et non d'une façon topique.

Or une telle catégorisation n'est qu'apparente : elle n'est qu'une forme de construction des catégories sociales, et cherche surtout à fixer, à sa manière, des protagonistes et des clivages politiques. En tout cas elle ne parvient pas à montrer comment les deux espaces appartiennent à la même configuration sociale et vivent en relation d'interdépendance.

D'une vision dichotomique à une approche constructiviste

Il s'agit donc de dépasser une certaine perception

dichotomique de l'articulation villes et territoires fondée sur des binômes réducteurs, des stéréotypes et des notions antinomiques comme celles de «domination» ou de «complémentarité» et celles de «rupture» ou de «continuité» qui ne sont en fait que des aspects de la pratique sociale isolés par l'analyse. Comprendre comment des espaces sociétaux si différents s'articulent les uns avec les autres et comment ils forment une configuration sociale, constitue une direction de recherche qui mérite d'être creusée et analysée.

La notion d'articulation et tous les concepts et notions qu'elle met en oeuvre offrent des pistes pour écarter des débats scientifiques tout un ensemble de faux problèmes et permettent de dépasser les antinomies dichotomiques, de *penser ensemble des aspects de la réalité classiquement appréhendés comme antagonistes*¹⁵. En somme, elle conduit forcément à adopter une démarche *constructiviste* et permet de montrer comment une société se tient (donc non fragmentée et disloquée), et les *segments* s'y articulent entre eux d'une part, et entre eux et l'espace sociétal englobant d'autre part.

Le regard sera ainsi porté sur la production sociale des territoires, sur l'organisation matérielle et humaine des espaces, sur les mises en contacts, les interdépendances, les réseaux, et sur les conflits en tant que champ de médiation et de régulation des systèmes englobants.

DÉMARCHE

Pour mieux montrer les réalités dans toute leur complexité, les interrogations sur les représentations et sur l'articulation villes et territoires au Maghreb doivent se renouveler conceptuellement à la lumière des développements les plus récents en sciences sociales.

A partir d'une démarche fondée sur des *alliances paradigmatiques*, pour emprunter une formule développée par Bernard Lepetit¹⁶, la diachronie et la comparaison, privilégiant un va-et-vient entre l'empirie et la théorie, nous essayons de repérer les acteurs médiateurs (individuels, collectifs ou institutionnels) et les secteurs de médiation assurant l'articulation villes et territoires. Il s'agit en fait d'étudier les instances habilitées à dispenser de la cohésion sociale et à fabriquer du lien social, et, en outre, de mener une réflexion sur la nature de ce lien qui se construit et se reconstruit. L'enquête portera sur des cas ou des ensembles de cas et sur les traits particuliers qui les délimitent. La collecte de plusieurs

cas de figure s'inscrivant dans des sites maghrébins différents, tant dans le temps que dans l'espace, s'impose. En nous donnant comme objectif l'analyse concrète de situations particulières, en comparant les variétés et les variations dans les différents pays du Maghreb, nous voulons en fait échapper au piège du singulier et de la singularité ; il nous faut pour cela distinguer entre ce qui ressort du cas et ce qui ressort du général.

L'articulation villes et territoires au Maghreb ne peut être envisagée comme s'inscrivant dans un espace uniforme, mais comme appartenant à un espace géographique et social discontinu à la fois dans le temps et dans l'espace. On peut d'autant plus multiplier les questionnements que les angles d'approche sont variés et les situations diversifiées ; cette richesse peut être canalisée selon deux types de comparaisons :

- d'abord entre les différents espaces du Maghreb, soit le même contexte global, mais situés dans des pays ayant connu des histoires nationales différentes : ils présentent par la force des choses des ressemblances et des dissemblances ;

- ensuite, entre les espaces du Maghreb et ceux du Nord de la Méditerranée. Certes, ils ont connu des destins différents, mais appartiennent, cependant, au même bassin maritime et économique.

Le Maghreb n'est pas un espace homogène : le pouvoir ne s'y exerce et l'Etat ne s'y construit de la même manière¹⁷. Ce dernier change de nature et de position vis-à-vis des populations locales selon les systèmes socio-politiques. Au début des temps modernes, l'Etat se construit au Maroc plutôt selon le modèle khaldounien : il serait l'expression de certaines forces locales, largement autonomes, unies principalement par la *ʿaṣabiyya*. Dans le reste du Maghreb, il s'impose surtout par des sociétés citadines qui se font aider par des étrangers maniant des techniques administratives, militaires et politiques modernes pour l'époque¹⁸.

Le Maghreb a connu, au cours des époques moderne et contemporaine, des phases contrastées : le XVIème est un siècle de déséquilibres et de luttes dévastatrices, le XVIIIème est celui de la stabilité et du relatif épanouissement, le XIXème celui de l'expansion - traumatisante - européenne, et le XXème celui de la colonisation structurante, siècle aussi de la naissance des mouvements nationaux «salvateurs». En donnant une profondeur historique à cette thématique, l'objectif est de fixer les moments privilégiés de l'histoire de cette articulation ainsi que les pesanteurs

sociologiques que cette histoire recèle, de saisir également la part du constant et du variant dans la dynamique des sociétés maghrébines.

Il s'agit de s'interroger également sur les paradigmes autour desquels se sont organisées les recherches sur l'articulation villes et territoires, en les plaçant dans leurs différents contextes (social, historique, épistémologique) : d'où l'intérêt d'impliquer des chercheurs appartenant à des spécialités et à des traditions académiques différentes pour essayer de saisir cette thématique dans toutes ses composantes et de conjuguer leurs recherches en vue d'une meilleure connaissance du mode d'articulation des villes et des territoires.

Pour le cadrage théorique, plusieurs travaux ont inspiré notre démarche et les notions clés adoptées dans ce programme.

Compte tenu des interrogations formulées plus haut, nous voulons surtout adopter une démarche où seront privilégiées les notions d'«accords» ou de «désaccord», celles de «conventions», de «conflits» ou de «rébellion» et de «relation d'interdépendance»... Elles nous paraissent constituer des outils d'investigation des modes d'articulation des villes et territoires au Maghreb ainsi que des formes de représentation qui les concernent. Appréhender leur modalité et leurs effets permet de dépasser le simple examen des pratiques. D'où la nécessité de les interroger à la lumière des avancées des sciences sociales.

En utilisant ces notions, nous nous référons en fait à des ouvrages méthodologiques bien précis. Nous empruntons à Norbert Elias la notion de *configuration sociale* et celle des *relations d'interdépendance* (ou des *interdépendances*) définies dans son ouvrage *La société de cour sous Louis XIV* ; à Max Herman Gluckman son interprétation de la notion du *conflit* et de son rôle pour saisir la manière dont une société est régulée, telle qu'elle apparaît dans *Rituals of rebellion in south-East Africa* (1963)¹⁹ ; à Luc Boltanski et Laurent Thévenot la notion d'*accord*, elle-même reprise ainsi que le modèle de l'*économie des conventions* par B. Lepetit dans l'ouvrage qu'il a édité sur *Les formes de l'expérience : une autre histoire sociale*.

A partir de ces constats, nous choisissons, à titre indicatif, de centrer la réflexion autour de quatre axes essentiels qui essayeront de restituer une vision d'ensemble de ce programme : les formes d'allégeance et la territorialisation, les relations d'interdépendance et la territorialisation, les notabilités et leur rôle dans

l'articulation des entités locales avec les espaces englobants et, enfin, les conflits, les rébellions et les dissidences

FORMES D'ALLÉGEANCE ET TERRITORIALISATION

Toute territorialisation implique une certaine hiérarchie des allégeances. Celles-ci prennent des formes multiples et se retrouvent à tous les niveaux de la hiérarchie sociale. D'où l'intérêt de l'étude de ces formes d'allégeance si l'on veut saisir les fondements des constructions territoriales au Maghreb. C'est au niveau des institutions et des pratiques (anciennes et nouvelles) de légitimation du pouvoir que nous pouvons appréhender la manière dont se reproduisent les instances de l'exercice du pouvoir, la hiérarchie des allégeances, et partant le consensus social.

Par quelle médiation la charge suprême est investie au Maghreb ? Qu'elle le soit par la *bay'ca* traditionnelle en passant par l'institution de *ahl al-h'al wa-l-'aqd*, ou par l'élection au suffrage universel avec l'appui d'un parti politique dominant (ou par une quelconque autre forme d'investiture), elle révèle toujours comment le politique, avec son rituel, est reproduit.

La *bay'ca* : la reproduction du politique et de l'Etat

Le pouvoir au Maghreb repose sur un continuuel processus d'appropriation de symboles (de type religieux ou profane) qui fait des institutions exerçant le pouvoir suprême le lieu où se cristallise le consensus social. Dans ce processus d'appropriation, la *bay'ca* est de loin la pratique la plus importante.

Par quel processus et selon quel rituel, coutumier ou institutionnalisé, se réalisent les *bay'ca* dans les différents pays maghrébins ? Comment assurent-elles la reproduction du consensus social ?

«Serment d'allégeance», la *bay'ca* est une espèce de contrat ou d'accord conclu entre les composantes de la société politique pour reconstruire l'autorité et la souveraineté. Plus concrètement, c'est le consentement des «hommes qui décident» de confier le gouvernement des affaires des Musulmans à un souverain. Symbole et pratique à la fois, la *bay'ca* constitue donc un indice de choix pour saisir de l'intérieur les mécanismes de la reproduction du consensus social, et, indirectement, la manière dont la

société s'articule et se reproduit. Elle ne donne pas lieu partout au même cérémonial et n'implique pas de la même manière les hiérarchies sociales. Une comparaison de la pratique de la *bay'ca* en Tunisie et au Maroc, par exemple, donne l'occasion de nuancer davantage les mécanismes de la reproduction du consensus social.

L'allégeance (ou la *bay'ca*) évoque la sphère de domination de celui que l'on investit du pouvoir et aussi celle de celui qui accorde l'investiture. Cette sphère de domination est plus ou moins étendue en fonction du degré de centralisation du pouvoir et, partant, celui de la territorialisation.

L'institution de '*ahl al-h'al wa-l-'aqd* (les gens qui délient et lient)

L'institution des '*ahl al-h'al wa-l-'aqd* («les gens qui délient et lient», ou le «corps décideur», ou encore «ceux qui décident») est centrale dans tout mécanisme de reproduction du consensus social dans les pays du Maghreb. Mieux encore, elle le symbolise et en constitue le principal garant, du moins théoriquement. Qui fait partie du «corps des décideurs» ? D'une manière générale, ce sont les notables les plus en vue, représentant les principales forces socio-politiques en présence. Parmi eux, se trouve le corps des oulémas qui fournit à l'Etat une justification islamique de sa légitimité. Cependant, la position qu'occupent les uns et les autres est en perpétuelle négociation, sans doute en rapport avec la dynamique des hiérarchies sociales. Des investigations menées autour de cette institution permettent de clarifier de nombreux aspects de notre thématique.

L'institution de '*ahl al-h'al wa-l-'aqd* fait contrepoids au pouvoir. A l'image de ce dernier, elle peut être plus ou moins centralisée. Il y a lieu de distinguer, dans une société faiblement territorialisée par un Etat centralisateur, plusieurs instances de l'exercice du pouvoir de l'institution de '*ahl al-h'al wa-l-'aqd*. C'est le cas du Maroc notamment jusqu'à une période très récente de son histoire. Outre l'institution de '*ahl al-h'al wa-l-'aqd* qu'on rencontre au centre politique (autour du souverain), il y a toutes celles qui se situent au niveau des principales villes (comme Fès, Marrakech, Meknès), et celles qui se font au niveau des tribus. En Tunisie à la même époque, les documents ne parlent, au fil des années, que d'une seule et unique institution de '*ahl al-h'al wa-l-'aqd* qui siège dans la capitale. Quelle signification peut-on donner à la centralisation ou à la non centralisation de l'institution «des gens qui délient et lient» ?

A partir de la domination coloniale l'équilibre ancien est progressivement rompu. On assiste à la naissance de nouvelles élites politiques qui vont monopoliser progressivement le rôle (de légitimation) jusque-là assuré par le corps des oulémas. Elles vont également assurer le rôle de la *conciliation du particulier et de l'universel*²⁰ et incarner la '*umma* et veiller à la reproduction du consensus social.

RELATIONS D'INTERDÉPENDANCE ET TERRITORIALISATION

La territorialisation, expression éminemment politique, est la concrétisation de la mise en place de réseaux de relations d'interdépendance²¹. Si les allégeances donnent un sens aux relations d'interdépendance en les justifiant, celles-ci assurent à leur tour la reproduction de la territorialisation des espaces politiques, économiques et sociétaux.

Quelles sont, au Maghreb, les relations d'interdépendance (de type politique, économique, social, matrimonial) qui lient entre eux les hommes ou les groupements humains d'une configuration sociale, champ de domination d'un pouvoir (local, régional ou central) ?

Relations d'interdépendance et dualité territoriale : plaine/montagne

La dualité territoriale plaine/montagne, comme toutes les autres de même type, du genre nomades/sédentaires ou oasiens/semi-nomades, constitue une configuration sociale spécifique. Les espaces constituant de telles dualités sont fortement liés par des réseaux de relations d'interdépendance intenses.

Comment la montagne cohabite avec la plaine ? Quelles sont les relations d'interdépendance qui s'instaurent entre les deux espaces et qui expliquent leur coexistence, pacifique ou non ?

Les relations d'interdépendance, spécifiques à la dualité plaine/montagne, se situent pratiquement à tous les niveaux de la vie quotidienne (politique, économique, culturel). En quoi la plaine a-t-elle besoin de la montagne et la montagne de la plaine ? Comment et par quels canaux se font les relations d'interdépendance ? Les mêmes questions se posent également pour les sédentaires (oasiens ou villageois arboriculteurs) et les nomades (ou semi-nomades). Les relations entre les espaces sociétaux de ces dualités ne sont pas moins hiérarchisées.

Le «contrat d'amitié» (*ciqd al-çuh'ba*) liant un «Berbère» montagnard et un «Arabe» nomade dans le Sud tunisien jusqu'à la fin du siècle dernier, est une sorte de rapport d'allégeance justifiant une relation d'interdépendance qui s'insère elle-même dans tout un réseau de relations de même type impliquant les groupes respectifs de l'un et de l'autre contractant. Ce type de relation qui n'a rien de spécifique aux dualités territoriales tunisiennes, assure l'articulation entre des espaces socio-économiques différents et montre comment ils s'organisent pour gérer les conflits et problèmes internes, et former ainsi une configuration locale. D'où l'intérêt de l'étude des interdépendances qui se tissent entre les dualités territoriales au Maghreb pour saisir de nombreux aspects de la problématique de notre thématique.

Relations d'interdépendance économiques et territorialisation

La territorialisation de l'espace, une action politique par excellence, n'est guère étrangère à la structuration et au contrôle des réseaux économiques. Dans quelle mesure les réseaux d'échanges, au Maghreb, sont-ils des réseaux exclusivement économiques ? Dans quelle mesure peuvent-ils se réaliser sans mobiliser d'autres réseaux de type clanique, militaire, voire politique ?

Dans les zones peu soumises à la domination de l'Etat, les communautés locales développent - du moins jusqu'à une période encore récente - une énergie d'autorégulation leur permettant d'échanger leurs produits en oubliant leurs différends, du moins momentanément²². Dans quelle mesure celles-ci peuvent-elles vivre, s'organiser et s'assurer un équilibre interne sans le recours au pouvoir étatique ? Peut-il exister des groupes totalement isolés du marché²³ et de l'Etat ?

L'équilibre des tensions dans les marchés *explosifs* pour reprendre l'expression employée par F. Benet pour qualifier les marchés ruraux au Maroc²⁴ (ou les marchés des *zones de contact* selon l'expression employée par Kh. Chater pour le Sahel tunisien) est assuré soit par le pouvoir étatique et ses représentants locaux, soit par un pouvoir religieux, celui d'un marabout notamment²⁵, ou les deux instances du pouvoir en même temps²⁶. La tension est parfois entretenue par le pouvoir central pour assurer un équilibre à sa domination. En assurant un équilibre des tensions entre les groupes tribaux, le pouvoir étatique s'impose et permet, en la même occasion, l'échange entre les forces socio-politiques locales.

Il est important de voir comment les territoires s'articulent entre eux par le biais des différents réseaux de marchés. Quel rôle assurent les tribus nomades et semi-nomades dans la structuration de ces réseaux ? Quel rôle joué aussi par le pouvoir étatique ?

Formes de territorialisation dans l'espace politique maghrébin

La configuration des pays du Maghreb actuel est déjà en place depuis le XVI^e siècle. Par rapport aux Etats du Moyen-Orient, ceux du Maghreb se réclament d'un passé beaucoup plus ancien. Ils ont connu une certaine continuité, non sans déboires et difficultés. Les signes de la continuité (ou de la rupture) sont repérables tant au niveau de certaines institutions que de la manière dont la territorialisation de chaque pays est faite. Il serait intéressant d'en suivre les péripéties.

Les Etats territoriaux au Maghreb sont véritablement nés avec la période moderne. Les Hafside dans la partie orientale du Maghreb, par exemple, n'ont jamais fait d'un espace conventionnel bien déterminé le fondement d'un contrôle politique unique et exclusif. Ils comptaient sur l'alliance avec les tribus guerrières pour contrôler les routes commerciales et prélever des impôts qui pesaient d'une manière globale et forfaitaire sur des communautés paysannes fortement autonomes. En optant pour une territorialisation de plus en plus soutenue, plus particulièrement à partir du XVII^e siècle, les dirigeants, dans les ensembles maghrébins, ont décidé de conjuguer désormais territoire et souveraineté, de construire des frontières, de maîtriser les réseaux d'échange entre des régions et des groupements humains présentant des caractéristiques économiques différentes jusqu'à les soumettre à un ordre spatial nouveau²⁷, d'amoindrir les autonomies communautaires (pour les dissoudre progressivement, du moins dans le cas de la Tunisie), en un mot de substituer un ordre de la territorialité unique à celui d'une territorialité plurielle. Tout ceci débouche progressivement, au terme de l'évolution, sur la mise en place des Etats-nations qui supposent une légitimation politique par l'exaltation d'un sentiment national²⁸.

Pour résumer le processus de territorialisation au Maghreb, on peut dire qu'on est passé par trois phases essentielles : celle de la cité-Etat, celle de l'Etat territorialisé et, enfin, celle de l'Etat-nation (au XX^e siècle) faisant suite à l'affermissement de l'Etat territorialisé.

Le triomphe de la territorialisation (grandissant à mesure que l'on s'approche de la période actuelle) s'est effectué aux dépens des particularismes communautaires locaux. La teneur et l'impact de ce triomphe prennent, du moins jusqu'à la veille de la colonisation, des proportions variables (et plus ou moins intenses) selon les pays du Maghreb :

- la Tunisie, pays à forte citadinité, assiste au renforcement de la logique étatique aux dépens de la logique communautaire. Un processus lent, insidieux mais certain, agit en profondeur pour renforcer l'emprise étatique (en étroite collaboration avec la société citadine, tunisoise en tête) sur les communautés locales et en l'occurrence tribales. Aujourd'hui encore, c'est toujours l'idéal citadin qui triomphe en Tunisie.

- En Algérie, la citadinité est d'un taux relativement faible ; la logique étatique ne s'impose que partiellement et d'une manière limitée dans l'espace. Dans cette action, la population citadine, faiblement représentée, a laissé l'initiative à la force armée représentée par l'élément turc, janissaires et corsaires, pendant la période ottomane, et par un régime politique militaire à l'époque post-coloniale.

- Au Maroc, tout pousse à croire que la logique étatique n'a d'impact réel qu'en assurant le rôle principal dans le système d'arbitrage d'une part²⁹, et composant avec la logique communautaire locale (tribale et villageoise) d'autre part. Les villes, bien qu'elles occupent une place de choix dans cet équilibre politique (en assurant toujours la légitimité islamique à l'Etat), ne peuvent prétendre imposer leur modèle à l'ensemble du corps social, comme c'est le cas par exemple en Tunisie depuis l'époque moderne.

- En Libye, c'est à peu près le modèle algérien qui aurait fonctionné jusqu'à la fin de l'époque ottomane. Puis, avec l'indépendance, ce serait le modèle marocain qui aurait pris la suite. En ce sens que la logique étatique ne fonctionne qu'en intégrant totalement la logique communautaire tribale, en tenant compte de l'équilibre des forces entre les groupes dominants.

À l'époque contemporaine, la notion de la *'umma* est usurpée pour se rétrécir et s'appliquer uniquement à l'espace territorialisé par l'Etat-nation. Cependant, elle ne s'est pas totalement évanouie. Après avoir servi notamment à l'Empire Ottoman pour revendiquer un contrôle (sinon politique, du moins culturel-religieux), sur la communauté musulmane, elle perd une certaine consistance politique pour devenir un thème mobilisateur chez certains mouvements intégristes.

LES NOTABILITÉS ET LEUR RÔLE DANS L'ARTICULATION DES ENTITÉS LOCALES AVEC LES ESPACES ENGLOBANTS

Considérés comme hommes de *jâh* (ou d'influence), les notables sont détenteurs d'un pouvoir local. Vu de l'extérieur, ce pouvoir semble être le fait des entités locales prises dans leur globalité. Mais si l'on cherche à l'analyser de l'intérieur, il se présente en réalité comme l'affaire de personnes se trouvant à la tête de réseaux (claniques ou tribaux, familiaux, économiques, politiques). Que leur puissance relève plus ou moins directement du maniement de l'argent ou des armes, d'une légitimité religieuse (proximité de Dieu, contrôle du scripturaire), du fait qu'ils incarnent l'excellence en matière de mode de vie et d'éthique, ou encore d'une quelconque combinaison de toutes ces ressources, il s'avère que les notables se définissent en premier lieu par des pratiques sociales, culturelles et politiques inscrites dans la localité. C'est en effet à l'échelle de cadres territoriaux réduits ou «périphériques» que s'affirme leur *leadership*, quand bien même ces notables pourraient parfois prétendre faire partie des catégories socio-économiques et culturelles dominantes à l'échelle de la société globale.

Groupe dominant la localité, les notables sont pour cette même raison bien plus que le simple produit de rapports sociaux qui demeurerait exclusivement contenus dans des communautés autonomes par rapport à leur environnement sociétal et politique. D'où la fonction des notables dans la médiation et l'articulation qu'ils assurent entre entités locales et espaces englobants.

C'est sur ce rôle singulier qu'il serait utile de concentrer les investigations et ce à travers l'étude des figures et des stratégies de notables : dans quelle mesure et dans quelles limites les notables apparaissent-ils comme des agents intégrateurs du local dans le système global ainsi que des points d'ancrage de l'articulation des communautés locales avec les pouvoirs extérieurs ? Quelles logiques sous-tendent leurs stratégies ? A quelles conditions le local constitue-t-il un soutien ou une assise territoriale permettant aux notables de négocier une position dans la structure de pouvoir dirigée par le centre ? Dans quelle mesure le rôle de ces notables change-t-il de teneur, d'importance et d'orientation (action d'intégration ou de désintégration) en fonction de la conjoncture générale et de la configuration socio-

politique globale dans laquelle ils s'inscrivent (système colonial ou national-indépendant, centralisé ou décentralisé, monarchique ou républicain) ?

Il s'agit donc de s'interroger tant sur le rôle des institutions locales que sur celui des personnages du cru influents et reconnus comme représentatifs des entités socio-spatiales locales. Parmi ces institutions et ces personnalités nous retrouverons notamment, d'une part le cheikhat, le conseil d'une tribu (Conseil des Grands ou *jmâ^ca*), le Conseil des Dix (cas des corporations de métiers à Tunis), les chambres de commerce, les cellules locales des partis politiques, les unités syndicales (ouvrières et patronales), d'autre part les *lazzâm*, les lettrés, les saints, les *murâbit'*, les intellectuels, les entrepreneurs, les ingénieurs, les enseignants, les cadres en général.

CONFLITS, RÉBELLIONS ET DISSIDENCES : ORDRE SOCIAL ÉBRANLÉ, CORPS SOCIAL PRÉSERVÉ

Penser à la fois la continuité et le changement dans l'articulation villes et territoires au Maghreb, c'est donner une dimension dynamique à cette articulation en étudiant ses mécanismes avec ceux de leur régulation. Penser l'articulation en termes de régulation, c'est voir comment les excès, les conflits, les rébellions, les dissidences sont résorbés ; c'est aussi permettre de saisir comment le consensus se reconstruit et le jeu social se poursuit. D'où le recours à des notions comme l'*adaptation*, le *réajustement*, l'*équilibre des forces*, l'*équilibre des tensions*, la *convention*, l'*accord*, le *compromis*.

Une société sécrète ses propres conflits et organise, dans le même temps, leur gestion pour préserver sa cohésion. Aussi, parle-t-on d'une double logique marquant le corps social : celle de la *permanence* des conflits et des tensions internes et celle de l'*impératif de cohésion*³⁰.

Max Herman Gluckman utilise, dans ses écrits sur l'Afrique tribale de l'après-guerre, la notion de conflit pour rendre compte du fait que, loin de menacer l'unité du corps social, illustre plutôt la capacité intégrative du système qui l'organise. Un conflit et son mode de résolution peuvent faire l'objet d'une mise en scène rituelle qui, dans le même temps, libère l'expression d'une rébellion contre l'ordre social et la résorbe³¹.

Les contestations qui se trouvent à l'origine des conflits, révèlent des volontés de réajustement et constituent de ce fait des champs d'investigation pour

appréhender les changements qui s'opèrent ou qui se dessinent dans un système social³².

L'intérêt de l'étude des conflits connus au Maghreb dépasse le simple point de vue historique ou politique dès lors qu'on cherche à comprendre comment, par les conflits, une société reproduit son unité, même si l'ordre social s'y trouve remodelé.

Le regard sera porté moins sur le constat des conflits que sur la manière dont ils sont gérés et résorbés. Quel est le rôle des médiateurs (individus, collectifs ou institutions) dans la gestion des conflits qui éclatent entre individus, groupes ou instances d'autorité ? Quelles sont les techniques de gestion mises en oeuvre par les acteurs ? Quelles stratégies sous-tendent leur médiation ?

Typologie des conflits et formes de représentation

La réflexion doit être portée également sur la façon dont les conflits (contestations, dissidences et révoltes) ont été représentés, c'est à dire perçus, qualifiés et répertoriés. Les représentations ont beaucoup changé dans le temps. Sur ce plan, en parcourant la période allant de l'époque moderne jusqu'à nos jours, plusieurs moments peuvent être décelés. Il y a les représentations relativement anciennes des oulémas qui, se réclamant d'un islam orthodoxe, les qualifient selon les cas de *fitna* (discord), de *fasâd* (délit contre l'ordre établi), de *dhalâl* (égarement), de *ciçyân* (désobéissance), de *nifâq* (révolte, rébellion), de *ikhtilâf* (dissidence). Et celles des chercheurs qui se revendiquent d'une objectivité politique ou/et scientifique qui les désignent par *razzias*, *sîba*, *anarchie*³³, *dissidence endémique*³⁴ ; on distingue les contestations obéissant à une *logique citoyenne* et celles relevant d'une *logique segmentaire*³⁵ ; on parle également de la *pratique récurrente de l'émeute*, de l'*orientation religieuse de la contestation* et de l'*émeute comme mode de contestation politique*³⁶. Que l'on adopte l'une ou l'autre forme de représentation du conflit, c'est toute la dynamique sociale au Maghreb qui se trouve interprétée différemment.

Régulation et gestion des conflits

Il y a la gestion pacifique des conflits ; il y a parfois l'intervention de la force et de la violence pour résoudre le conflit. Mais, le conflit implique le plus souvent la négociation afin d'aboutir à une solution, à un accord, à une convention, bref à un arrangement social consensuel. Il est intéressant de voir comment l'accord se fait entre les protagonistes ou comment il échoue à se

faire. En établissant un nouvel accord, on utilise les ressources du passé pour réactualiser parfois des pratiques anciennes (institutions ou autres), mais en leur donnant un sens ou un contenu nouveau pour les adapter aux nouvelles données du présent. *On entretient un rapport complexe avec les expériences du passé*, précise B. Lepetit dans *Les Formes de l'expérience*.

Il s'agit donc de s'interroger sur les différents modes de régulation (ou de résolution) des conflits et tensions et sur le rôle des acteurs (individuels, collectifs ou institutionnels) dans une telle action.

Acteurs individuels et collectifs et leur rôle dans la gestion des conflits

Dans le passé, plus que dans le présent, les oulémas sont les régulateurs des tensions par excellence ; ils trouvent toujours un équilibre entre la loi charaïque et les usages particuliers imposés par la réalité sociale³⁷. L'histoire des conflits au Maghreb montre très souvent comment des notables (ou nouvelles élites pour les périodes récentes) entrent en conflit contre un ordre social en passe de s'imposer contre leurs intérêts ; dans leur action, ces « rebelles » ne mettent jamais en cause l'unité du corps social ; au contraire, ils sont intégrateurs par le conflit, dans la mesure où ils agissent pour imposer un nouvel équilibre dans le corps social. Ils mettent en scène des pratiques rituelles pour, à la fois, exprimer la « rébellion » contre l'ordre établi et proposer sa solution. Les grèves menées par certaines catégories socio-professionnelles, les pétitions des oulémas dans le passé ou des intellectuels de nos jours, obéissent au fond aux mêmes règles et procédures : elles expriment la protestation contre un certain ordre, engagent la procédure du conflit et, dans le même temps, agissent en vue de sa résolution.

Rôle des classes moyennes dans la gestion des conflits sociaux

Les classes moyennes³⁸ au Maghreb assurent-elles un rôle particulier pour provoquer et résorber les conflits ? Que font-elles pour garantir l'équilibre et la cohésion du corps social ? Peut-on observer des nuances, à ce propos, entre les différentes classes moyennes du Maghreb ? C'est dans le même ordre d'idée qu'il faut poser la question du rôle de certaines catégories sociales dans la régulation des conflits et surtout dans la dynamique des ensembles maghrébins. Sur ce plan, il faut réserver une place particulière à l'examen du rôle des acteurs sociaux dans le milieu citoyen. Cependant, il est utile de ne pas perdre de vue que les réalités maghrébines sur ce plan ne sont pas les mêmes.

Les institutions et la gestion des conflits

Il y a lieu de considérer ici deux logiques institutionnelles de régulation des conflits et tensions : une logique à dominance étatique et une autre à dominance communautaire.

L'Etat est le principal régulateur des conflits par les institutions et les pratiques politiques de gestion et par l'organisation de la contrainte. Comme le souligne M. Camau, le politique fonctionne dans le cadre de l'Etat moderne *comme lieu de (...) médiation de l'ordre social et de ses conflits*³⁹. Des tensions internes sont parfois entretenues à dessein par le pouvoir étatique pour assurer l'équilibre des forces. La *bay'ca* qui permet de reproduire le politique (l'imamat) sert en fin de compte à prévenir la *fitna* (ou la discorde). Celle-ci empêcherait l'exercice du culte et l'application de la loi coranique. Cette idée se trouve consignée pratiquement dans toutes les *bay'ca* du Maroc.

Dans la sphère tribale, la régulation des conflits est dévolue le plus souvent aux structures lignagères, laïques et religieuses⁴⁰.

Plusieurs pratiques (ou procédures) ont été mises en place par les sociétés maghrébines pour gérer les conflits sociaux et préserver la *cohésion* de l'édifice social. Parmi ces pratiques, certaines relèvent de la jurisprudence en vigueur, d'autres sont communautaires et coutumières. Ainsi, on trouve au cours de la période moderne, à une époque où l'Etat est moins centralisé qu'il ne l'est aujourd'hui, la *diyya* (ou compensation pécuniaire), pour régler les conflits entre familles et groupe. La pratique de la *diyya* présente la caractéristique d'être le produit d'une justice familiale, privée en quelque sorte. Comment l'Etat a-t-il composé avec une telle pratique coutumière ? Comment la logique étatique compose-t-elle sur ce plan avec la logique communautaire ?

L'étude de la *diyya* permet de montrer comment des conflits sont stoppés en mettant fin à tout recours à la vengeance familiale, et comment le lien social entre familles et groupes est rétabli (ou reconstruit).

MODALITÉS PRATIQUES

La réalisation de ce programme s'appuie sur la participation de chercheurs appartenant à des spécialités et sensibilités différentes. Outre l'équipe formée à Tunis principalement par les membres du GRVCL, nous envisageons de faire participer d'autres chercheurs maghrébins et européens constituant ainsi un groupe large permettant l'organisation de rencontres ponctuelles. L'objectif serait l'organisation d'un colloque international en 1998 et la publication d'un ouvrage collectif dans le courant de l'année suivante.

Comme modalité pratique, nous optons pour une élaboration collective de ce programme. Nous préconisons la mise en place d'ateliers autour des axes de recherche ici formulés. Ils fonctionneront d'une manière parallèle jusqu'à la tenue de la rencontre finale qui les réunira en 1998. L'objectif est d'approfondir d'une manière collective la réflexion sur les cadres conceptuels, les outils d'analyse et les modalités de construction des objets. C'est aussi pour échanger les informations susceptibles d'affiner les questionnements communs et pour permettre une meilleure synergie entre les différents aspects abordés.

Les ateliers accueilleront également des chercheurs maghrébins ou européens susceptibles d'apporter un éclairage théorique particulier ayant un rapport avec l'axe de recherche abordé.

Une série de tables rondes est programmée à Tunis et à Rabat pour le second semestre 1997. Ces rencontres qui réuniront des chercheurs maghrébins et européens auront pour objet de confronter les premiers résultats et surtout de préciser davantage les concepts et notions employés. A partir de confrontations et de discussions portant sur des travaux de nature empirique, nous essayerons d'asseoir une réflexion autour d'un axe de recherche particulier. Les études proposées par les participants dans le cadre d'un atelier auront pour objectif de dépasser la simple description des trajectoires et des stratégies particulières afin de faire de l'analyse des formes concrètes et des cas de figures un point de passage pour une réflexion plus vaste sur la thématique du programme.

Nous envisageons, à l'issue des travaux d'un atelier, de publier les premiers résultats sous forme de *working papers*, notamment les contributions présentant un intérêt particulier et la synthèse des travaux présentés. Leur distribution auprès des participants permettra de mieux baliser la recherche.

En résumé, les objectifs de l'organisation des ateliers sont de :

- présenter des travaux de terrain menés par des chercheurs sur des objets locaux, afin de procéder à une large confrontation sur les questions méthodologiques relatives à la thématique de chaque atelier ;
- proposer, à partir d'une démarche empiriste et comparative, des éléments de conceptualisation concernant l'objet de l'atelier ;
- s'engager enfin, dans la mesure des moyens à partir de la thématique de l'atelier, dans une réflexion plus vaste menée «par le bas» sur la thématique du programme.

Abdelhamid HENIA
IRMC - Tunis

NOTES

¹ Il est très significatif que Philippe CORCUFF sous-titre son ouvrage sur *Les nouvelles sociologies* (1995) par «constructions de la réalité sociale» et prenne, comme fil conducteur pour le bâtir, le *constructivisme social*.

² La problématique de l'articulation n'est pas nouvelle dans les recherches sur le Maghreb. Elle date des indépendances. Le Centre d'Etudes Maghrébines à Tunis (CEMAT) a organisé, à Tanger, du 30 mai au 3 juin 1989, un séminaire méthodologique sur «Les mécanismes d'articulation au Maghreb» (voir R. BOURQIA et N. HOPKINS (éd.), 1991). Elle mérite qu'on y revienne à la lumière des nouvelles avancées des sciences sociales.

³ C'est en quelque sorte ce sur quoi Clifford GEERTZ veut attirer l'attention en écrivant ceci : *Un effort pour retrouver la trace de la façon dont notre sens de nous-mêmes et des autres - nous-mêmes parmi d'autres - est influencé non seulement par le commerce avec nos propres formes culturelles mais dans une mesure significative par la représentation de formes qui ne sont pas les plus proches de nous, mais sont l'oeuvre des anthropologues, des critiques, des historiens, etc. qui les rendent nôtres de façon dérivée en les retravaillant et en changeant la destination*, (1986, p. 14).

⁴ En se limitant aux contributions les plus récentes, on peut référer aux études suivantes : Kh. CHATER 1980 ; *L'ÉVOLUTION DES RAPPORTS VILLES-CAMPAGNES AU MAGHREB* : Actes de colloque, Rabat, 1988 ; F. STANBOULI et A. ZGHAL, 1972 ; M.-H. CHÉRIF, 1973, 1983, 1984-86, 1987 ; L. VALENSI, 1977 ; H. SETHOM, 1992 ; A. KASSAB, 1979 ; P. PASCON, 1977 ; A. LAROUI, 1977 ; N. MAAROUF, 1980 ; F. COLONNA, 1995 ; F. BENET, 1975 ; P. SIGNOLES, 1985.

⁵ Kh. CHATER, 1980, pp. 67-68.

⁶ X. DE PLANHOL, 1968, p. 67.

⁷ Selon M. TALBI, Ibn Khaldoun n'oppose pas, comme on l'a trop souvent cru, les sédentaires aux nomades, mais les campagnes aux villes (1973, p. 73). Dans son ouvrage, *Muslim society*, E. GELLNER, souligne l'opposition citadins/ruraux en termes de relation entre deux formes sociales et religieuses (E. GELLNER, 1981). Il considère la religion des tribus et des saints *comme un substitut à l'islam orthodoxe, un univers mental de l'émotion et de la ritualité, opposé à celui de la raison de la négociation et du puritanisme des villes* (F. COLONNA, 1995, p. 43). Et F. COLONNA d'ajouter que *l'illéitisme des tribus ainsi que la césure entre deux islams, sont illusoire. Ibidem*.

⁸ Ou encore *balad al-makhzan - balad al-siba* : termes relativement récents, ils distinguent d'une part l'espace constitué de la capitale et des franges suburbaines, et, d'autre, part tout le *no man's land* (N. MAAROUF, 1980, p. 61). Des

études récentes ont reposé le problème de l'opposition *makhzan/siba* ; citons en particulier la mise au point de K. BROWN (1987, T. 2, pp. 288-300) après C. GEERTZ, (1992, p. 93) et A. LAROUÏ (1977, p. 164 et suiv.). Contrairement à ce qui a été dit surtout à l'époque coloniale, la *siba* peut être aussi urbaine : la révolte des tanneurs à Fès contre Hasan Ier en 1873 en est une illustration (K. BROWN, 1987, p. 294). Dans les sources précoloniales, le mot *siba* est constamment employé pour désigner le «désordre» et «l'insoumission» ; il est souvent associé aux termes de *fitna*, de *thawra* (soulèvement, rébellion), *ibidem*. Aussi, le mot *siba* sert-il à décrire un phénomène social toujours bien situé dans le temps et dans l'espace. La division du territoire marocain en deux espaces opposés (*balad al-makhzan - balad al-siba*) serait donc une création de la période précoloniale. D'autre part, A. LAROUÏ précise que *chez les écrivains de la période coloniale, et même chez les sultans du XIXème siècle, la siba est presque toujours synonyme de révolte berbère (idem, p. 164)*. Parmi ces écrivains européens, LAROUÏ cite Charles-Eugène DE FOUCAULD (*Reconnaissance du Maroc, 1883-1884*, Paris, Challamel, 1888, p. 236). D'où les associations fréquentes des *siba* aux Berbères et des Arabes au Makhzen.

⁹ Dans sa thèse, R. MONTAGNE présente le Makhzen comme l'ennemi irréductible de la tribu berbère «républicaine» (MONTAGNE, 1930). A propos de cette thèse A. LAROUÏ souligne que *l'ouvrage de Montagne est peut être la seule thèse au sens propre du terme, proposée par l'ethnologie durant la période coloniale qui donne une théorie explicative générale de la société nord-africaine, avec ce qu'elle peut comporter d'idéologie et de systématisation abusive* (1977, pp. 170-171).

¹⁰ François POUILLON fait l'historique de ces termes ethnologiques et démontre leur invention par la littérature coloniale (1993, p. 37 sq.) ; à propos du couple Arabes/Berbères voir également G. ALBERGONI et F. POUILLON (1976). D'autres couples d'opposition sont aussi employés pour désigner les Arabes et les Berbères. En Algérie : *Sufiane/Khult, Sufiane/Ihamed, Malûl/Mahbûb* (N. MAAROUF, 1980, p. 64) ; au Maroc : *Soufian/Bin Malik, Khlot/Tliq*, (A. LAROUÏ, 1977, p. 174). Dans la littérature des *Bureaux arabes* en Algérie, les Berbères étaient présentés comme des *démocrates* (au Maroc R. Montagne associe la tribu berbère à la *république*) par opposition aux Arabes qui eux ne l'étaient pas, d'où les démocraties berbères (F. COLONNA, 1995, p. 42). Dans sa thèse, précise A. LAROUÏ, J. BERQUE démontre que le fonds berbère *ne s'oppose pas, en tant que structure de paysans sédentaires, à celle des Arabes nomades. Dans chaque cas, la structure épouse les traits du paysage* (1977, p. 173).

¹¹ A. LAROUÏ relève dans les études qui ont analysé la société marocaine, *un processus de réduction : on présente le Makhzen comme opposé d'abord aux tribus nomades, puis aux tribus en tant que telles puis aux Berbères ; on conçoit le Makhzen, porte drapeau du fiqh, comme opposé à la coutume (urf) ; celle-ci*

devient alors l'essence du Berbère, le Berbère l'essence du tribalisme, le tribalisme l'essence du nomadisme et le nomadisme la cause de l'opposition, de la siba (1977, pp. 178-179).

¹² On développe la vision d'une société anté-coloniale riche, harmonieuse, en un mot idyllique, c'est pour ainsi dire un reflet inversé du discours colonial..., (F. COLONNA, 1995, p. 30) ; c'est le cas notamment de J. SARI qui parle d'un *équilibre encore inachevé ... patiemment, réalisé au cours des siècles* qui sera perturbé par la colonisation (1970, pp. 56-57).

¹³ Voir l'article de A. ABDESSELEM (1980, pp. 14-18) où il insiste sur la complémentarité entre les deux espaces.

¹⁴ On ne peut s'empêcher de rappeler ici la «khalidouniamanie» qui a marqué les années 1960-1970 ; elle est différente de celle de la période coloniale, dont l'ouvrage de Yves LACOSTE (1966) a constitué l'une des principales illustrations.

¹⁵ P. CORCUFF, 1995, p. 8.

¹⁶ B. LEPETIT, 1996, p. 9.

¹⁷ Sur la problématique de l'émergence et des trajectoires des Etats au Maghreb, lire l'article de M. CAMAU «Politique dans le passé, politique aujourd'hui au Maghreb», in J.-F. BAYART, 1996, pp. 63-93.

¹⁸ Lire M.-H. CHERIF, 1985, pp. 49-61. Dans son article sur «Réflexion sur le système politique marocain dans la longue durée historique», M. MORSY oppose deux modèles politiques au Maghreb à l'époque moderne : l'un à dominante maraboutique pour le Maroc et l'autre à dominante mamelouk pour les provinces ottomanes in Kh. ALIOUA et al., 1985, pp. 92-140.

¹⁹ Cité in M. IZARD, «Max Herman GLUCKMAN», art. in P. BONTE et M. IZARD et autres, 1991, p. 302.

²⁰ M. CAMAU, «*Tarrajî ya dawla*», in M. CAMAU, H. ZAIEM et H. BAHRI, 1990, pp. 263-273, voir pp. 267-268.

²¹ Nous empruntons cette notion à N. ELIAS qui écrit notamment, dans son ouvrage sur *La société de cour sous Louis XIV, que les sociétés ne sont rien d'autres que des formations d'êtres interdépendants (p. LIV)*. Selon le même auteur, à l'origine des relations d'interdépendance il y a la *formule de besoin* (1985, p. 170).

²² F. BENET, «Les marchés explosifs dans les montagnes berbères», in K. POLANYI et C. ARENSBERG, 1995, pp. 195-216

²³ J.-F. TROIN, 1995, p. 68 sq.

²⁴ F. BENET, «Les marchés explosifs...», *op. cit.*

²⁵ M. MORSY.- «Réflexion sur le système politique marocain dans la longue durée historique», *op. cit.*, pp. 110-111.

²⁶ C'est le cas du souk annuel de Bousdîra dans le Nord-Ouest de la Tunisie.

²⁷ En Tunisie, ceci se traduit par la substitution des souks (ou foires) annuels comme celui qui se tient annuellement à Bousdîra, aux souks hebdomadaires totalement régulés par la forte présence étatique.

²⁸ Le principe de territorialité est *annonciateur d'une*

citoyenneté dont la vocation est de s'imposer au-delà des allégeances communautaires (B. BADIE, 1995, p. 48).

²⁹ M. MORSY montre comment l'institution d'arbitrage s'arroge la fonction étatique, *op. cit.*, p. 115.

³⁰ M. CAMAU, 1987, p. 13.

³¹ Max Herman GLUCKMAN le montre surtout dans son ouvrage *Rituals of rebellion in South-East Africa* (1963), cité in M. IZARD, «Max Herman GLUCKMAN», art. in P. BONTE et M. IZARD et autres, 1991, p. 302.

³² G. BALANDIER, *Sens et puissance. Les dynamiques sociales*, Paris, PUF, 1974, p. 6.

³³ A partir de 1900, écrit A. LAROUÏ, l'anarchie marocaine devient un leitmotiv de la littérature coloniale du temps. Synonyme de désordres continus, de luttes intestines, d'insécurité, elle justifiait toute sorte d'interventions... (1977, p. 337).

³⁴ G. ALBERGONI, 1991, pp. 159-162.

³⁵ B. BADIE, *Les deux Etats. Pouvoir et société en Occident et en terre d'Islam*, Paris, Fayard, 1986 (cité in M. CAMAU, «Tarrajî ya dawla», in M. CAMAU, H. ZAIEM et H. BAHRI, *op. cit.*, voir p. 264).

³⁶ M. CAMAU, *idem*, p. 264.

³⁷ Très souvent pour justifier la discordance que présentent certaines règles adoptées avec la loi charaïque, on rappelle un adage connu : «la nécessité impose ses règles [que la loi n'autorise pas]» (*li-d'-d'arûrati 'ah'kâm*) ; c'est au nom de la *maçlah'a* (ou «bien social») que l'illicite est accepté.

³⁸ Sur la notion «de classes moyennes», son usage et sa pertinence pour le Maghreb, nous renvoyons au collectif édité par le CRESM, 1980.

³⁹ M. CAMAU, 1987, p. 13.

⁴⁰ S. BARGAOUI, «Sainteté, savoir et autorité en Kabylie au XVIII^{ème} siècle : la *rih'la* de Warthilânî», communication présentée dans le cadre du colloque organisé par l'IRMC sur *La sainteté...*, p. 1 ; M. MORSY, «Réflexion sur le système politique marocain dans la longue durée historique», *op. cit.*, pp. 110-111.

BIBLIOGRAPHIE

ABDESSELEM (Ahmed), «*al-Waz'â'if al-'ijtimâ'iyya li-madînat Tûnis fî l-qarn al-sâba' c'ashar wa l-thâmin c'ashar wa l-tâsa' c'ashar li-l-milâd*», in *al-H'ayât al-thaqâfiyya*, 5^e année, juillet-août, 1980, pp. 14-18.

ALBERGONI (Gianni), «Les sociétés nomades, une place résiduelle», in Camille et Yves Lacoste (dir.), *Etat du Maghreb*, Tunis, Ed. Cérès Productions, 1991, pp. 159-162.

ALBERGONI (Gianni) et POUILLON (François), «Le fait

berbère et sa lecture coloniale : l'extrême sud tunisien», in *Le mal de voir*, Cahiers Jussieu, n° 2, Paris, Union Générale d'Éditions, 1976, pp. 349-396, (coll. 10/18).

BADUEL (Pierre Robert) éd., *Etats, territoires et terroirs au Maghreb*, Paris, Ed. du CNRS, 1985.

BADIE (Bertrand), *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'unité sociale du respect*, Paris, Fayard, 1995.

BENET (Francisco), «Les marchés explosifs dans les montagnes berbères», in K. POLANYI et C. ARENSBERG, *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*, Paris, 1975, pp. 195-216.

BOLTANSKI (Luc) et THEVENOT (Laurent), *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991, 483 p.

BONTE (Pierre) et IZARD (Michel) (dir.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, 1991.

BOURDIEU (Pierre), *Le sens pratique*, Paris, Ed. de Minuit, 1989.

BOURQIA (Rahma), «L'Etat et la gestion du symbolique au Maroc précolonial», in R. Bourqia et N. Hopkins (éd.), *Le Maghreb : Approches des mécanismes d'articulation*, Casablanca, Al-Kalam, 1991, pp. 137-151.

- *al-Dawla wa l-sult'a wa l-mujtama' c' : dirâsa fî al-thâbit wa l-mutah'awwal fî 'alâqat al-dawla bi-l-qabâ'il fî l-Maghrib*, Beyrouth, Dâr al-T'âlî'a, 1991.

BROWN (Kenneth), «Excursion sur l'insoumission (*siba*)», in *Le Monde Rural Maghrébin*, Actes du III^{ème} Congrès d'Histoire et de la Civilisation du Maghreb, Oran, 26-27-28 nov. 1983, 2 tomes, Alger, Office des Publications Universitaires, cf. T. 2, 1987, pp. 288-300.

CAMAU (Michel), *Pouvoir et institutions au Maghreb*, Tunis, Ed. Cérès Productions, 1978.

- «L'Etat tunisien : de la tutelle au désengagement», in *Maghreb-Machrek*, 103, 1984, pp. 3-38.

- *La Tunisie au présent : une modernité au-dessus de tout soupçon ?*, Paris, Ed. du CNRS, 1987.

- «Politique dans le passé, politique aujourd'hui au Maghreb» in J.-F. BAYART (éd.), *La greffe de l'Etat*, Paris, Karthala, 1996, pp. 63-93.

CAMAU (Michel), ZAIEM (Hédi) et BAHRI (Hajer), *Etat de santé : besoin médical et enjeux politiques en Tunisie*, Paris, Ed. du CNRS, 1990.

CHATER (Khalifa), «Relations ville-campagne dans la Tunisie du XIX^{ème} siècle : le cas du Sahel et des basses steppes», in *Système urbain et développement au Maghreb*, Tunis Ed. Cérès Productions, 1980, pp. 68-84.

CHEDDADI (Abdesselam), «Le *jâh*, une notion méconnue, le système de pouvoir en Islam d'après Ibn Khaldoun», *Annales ESC*, 35^{ème} année, 1980, n° 3-4.

CHÉRIF (Mohamed-Hédi), «L'Etat tunisien et les campagnes au XVIII^{ème} s.», in *L'ankylose de l'économie méditerranéenne au XVIII^{ème} et au début du XIX^{ème} siècles : le rôle de l'agriculture*, Nice, 1973, pp. 9-22.

- «Pouvoir beylical et contrôle de l'espace dans la Tunisie du

- XVIII^{ème} et des débuts du XIX^{ème} siècles», in *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1983, T. XXII, pp. 49-61.
- *Pouvoir et société dans la Tunisie de H'usayn Bin 'Alî (1705-1740)*, Tunis, Université de Tunis, 1984-1986, 2 t.
- «Pouvoir beylical et contrôle de l'espace dans la Tunisie du XVIII^e et des débuts du XIX^e siècle» in BADUEL (Pierre Robert) éd., *Etats, territoires et terroirs au Maghreb*, op. cit., 1985, pp. 49-61.
- «Introduction à l'étude des rapports de l'Etat et des communautés tribales au Maghreb de l'époque moderne et contemporaine», in *Le Monde Rural Maghrébin*, Actes du III^{ème} Congrès d'Histoire et de la Civilisation du Maghreb, Oran, 26-27-28 nov. 1983, 2 tomes, Alger, Office des Publications Universitaires, cf. T. 2, 1987, pp. 267-287.
- CLAISSE (Alain) et CONAC (Gérard) éd., *Le grand Maghreb. Données socio-politiques et facteurs d'intégration des Etats du Maghreb*, Paris, Economica, 1988, 349 p.
- COLONNA (Fanny), *Les versets de l'invincibilité : Permanence et changements religieux dans l'Algérie contemporaine*, Paris, Presses des Sciences Po, 1995, 393 p.
- CORCUFF (Philippe), *Les nouvelles sociologies. Constructions de la réalité sociale*, Paris, Nathan, 1995.
- CRESM, *Les classes moyennes au Maghreb*, Paris, Ed. du CNRS, 1980.
- DE PLANHOL (Xavier), *Les fondements géographiques de l'histoire de l'Islam*, Paris, 1968.
- ELIAS (Norbert), *La société de cour sous Louis XIV*, Paris, Flammarion, 1985, (Coll. Champs).
- ÉVOLUTION DES RAPPORTS VILLES-CAMPAGNES AU MAGHREB, Actes du colloque organisé par la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, 13-15 décembre 1984, Rabat, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, 1988.
- GEERTZ (Clifford), *Savoir local savoir global : les lieux du savoir*, Paris, PUF, 1986, 296 p.
- *Observer l'Islam : changements religieux au Maroc et en Indonésie*, 2^{ème} éd., Paris, La Découverte, 1992, (1ère édition, Yale University, 1968).
- GELLNER (Ernest), *Muslim society*, Cambridge, University Press, 1981.
- IBN KHALDÛN (°Abdarrâh'mân), *Al-Muqaddima*, Beyrouth, éd. Dâr al-Qalam, voir aussi la traduction française de V. Monteil, *Discours sur l'histoire universelle*, 3 tomes, Sindbad, Paris, 1978.
- KASSAB (Ahmed), *L'évolution de la vie rurale dans les régions de la Moyenne Medjerda et de Béja-Mateur*, Tunis, Publication de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Tunis, 1979.
- LACOSTE (Yves), *Ibn Khaldoun. Naissance de l'histoire, passé du tiers monde*, Paris, Maspéro, 1966.
- LAROUÏ (Abdallah), *Les origines sociales et culturelles du nationalisme marocain (1830-1912)*, Paris, Maspéro, 1977.
- LEPETIT (Bernard) dir., *Les formes de l'expérience : une autre histoire sociale*, Paris, Albin Michel, 1995.
- «Une autre histoire sociale», in *Correspondances*, n° 40, avril 1996, pp. 3-9.
- MAROUF (Nadhir), *Lecture de l'espace oasien*, Paris, Sindbad, 1980.
- MONTAGNE (Robert), *Les Berbères et le Makhzen dans le sud du Maroc*, Paris, Aican, 1930.
- MORSY (Magaly), «Réflexion sur le système politique marocain dans la longue durée historique», in ALIOUA (Khalid) et al., *L'espace de l'Etat. Réflexions sur l'Etat au Maroc et dans le tiers-monde*, Rabat, Edimo, 1985, pp. 92-140.
- NACIRI (Mohamed), «Le territoire contre la région : maillage territorial et pouvoir régional», in CLAISSE (Alain) et CONAC (Gérard) éd., *Le grand Maghreb. Données socio-politiques et facteurs d'intégration des Etats du Maghreb*, Paris, Economica, 1988.
- NORDMAN (Daniel), «Sciences géographiques, frontière et hinterland : le cas de l'Afrique du Nord - XVe-XIXe siècle - quelques jalons», communication présentée à l'occasion de la Rencontre internationale organisée par l'IRMC, 27-29 janvier 1995, sur *Espaces-frontières et dynamiques socio-culturelles au Maghreb* (texte dactylographié 16 p.), 1995.
- OURIACHI (Kais Marzouq), «Stratification sociale et stratification spatiale» [en arabe], in *L'évolution des rapports villes-campagnes au Maghreb*, Rabat, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, 1988, pp. 67-86.
- PASCON (Paul), *Le Haouz de Marrakech*, 2 tomes, Rabat, 1977.
- POUILLON (François), «Simplification ethnique en Afrique du Nord : Maures, Arabes, Berbères (XVIII^{ème}-XX^{ème} siècles)», in *Cahiers d'Etudes Africaines*, 129, XXXIII (1), 1993, pp. 37-49.
- SARI (Jilali), *Les villes précoloniales de l'Algérie occidentale : Nédrona, Mazouna, Kalaâ*, Alger, 1970.
- SETHOM (Hafedh), *Pouvoir urbain et paysannerie en Tunisie, Tunis*, Ed. Cérès Productions - Fondation Nationale de la Recherche Scientifique, 1992.
- SIGNOLES (Pierre), *L'espace tunisien : capitale et Etat-région*, 2 vol., Tours, publication du Centre d'Etudes et de Recherches URBAMA, «Urbanisation du Monde Arabe», 1985.
- STANBOULI (Fredj) et ZGHAL (Abdelkader), «La vie urbaine dans le Maghreb précolonial», in *Annuaire de l'Afrique du Nord*, XI, pp. 191-213, (art. publié aussi dans *British Journal of Sociology*, mars 1976, sous le titre «Urbain life in precolonial North Africa», trad. E. GELLNER), 1972.
- TALBI (Mohamed), *Ibn Khaldûn*, Tunis, MTE, 1973.
- TROIN (Jean-François), *Les souks marocains. Marchés ruraux et organisation de l'espace dans la moitié nord du Maroc*, 2 t., Aix-en-Provence, Edisud, 1975.
- VALENSI (Lucette), *Fellahs tunisiens : l'économie rurale et la vie des campagnes aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles*, Paris-La Haye, Mouton, 1977.
- ZARTMAN (I. William), «Aspects politiques de l'étude de l'urbanisation en Algérie», in *Système urbain et développement au Maghreb*, Tunis, Ed. Cérès Productions, 1980, pp. 341-349.

◆ **Politiques agricoles et stratégies paysannes au Maghreb et en Méditerranée occidentale**, ELLOUMI Mohamed (éd.), Tunis, ALIF/IRMC, 1996, 519 p. (Recherches sur le Maghreb Contemporain - volume 2)

Ce collectif regroupe les communications du séminaire *Politiques agricoles, stratégies paysannes et développement rural*, organisé par l'IRMC, à Tunis, en avril 1995. Son objectif est de faire le bilan des transformations affectant les politiques agricoles des pays de la Méditerranée occidentale depuis le milieu des années 1980, en mettant en perspective les stratégies développées par les acteurs ruraux.

L'adoption des politiques d'Ajustement Structurel dans les pays du Maghreb, les réformes successives de la Politique Agricole Commune (PAC) de l'Union Européenne, ainsi que le passage brutal des anciens pays



socialistes à l'économie de marché, traduisent l'approfondissement du processus de mondialisation des échanges institutionnalisés par les accords du GATT et la création de l'OMC.

Dans ce nouveau contexte, les politiques agricoles tendent à délaisser les mécanismes de protection pour adopter des modes de médiation entre le marché international et les agricultures nationales.

Face à ce qui est parfois interprété comme un affaiblissement du rôle des États dans la régulation de

la production agricole, les auteurs s'interrogent sur la capacité des agriculteurs à trouver des alternatives locales dans le court terme, voire à se positionner par rapport au marché mondial sur un plus long terme. Aussi, l'émergence des stratégies paysannes est-elle analysée en relation avec l'évolution des politiques nationales et internationales.

Mettant en relief l'articulation des échelles d'analyse, les contributions sont ordonnées autour de cinq axes de réflexion.

Il s'agit en premier lieu de présenter le nouveau contexte qui détermine les échanges des principaux produits agricoles à l'échelle de la Méditerranée et la capacité des politiques agricoles à infléchir les tendances actuelles. Une approche en termes de filières a permis, en second lieu, d'illustrer ces changements et leur impact sur les échanges dans la région. Par la suite, l'attention a été portée sur l'exploitation familiale comme cadre des stratégies paysannes. A l'échelle du système "exploitation-famille", les stratégies se déploient en relation avec le revenu, la main-d'oeuvre familiale et les choix de production, mettant en oeuvre des spécificités régionales et des relations d'interconnaissance. Les stratégies paysannes ne se limitant pas exclusivement à l'agriculture, les auteurs s'interrogent également sur le concept de *développement rural* qui s'avère désormais opérationnel pour aborder les transformations en cours.

◆ **BAYART Jean-François, L'illusion identitaire**, Paris, Fayard, 1996, 306 p.

Alors que des conflits de plus en plus nombreux se nouent autour de la notion d'identité, tirant leur force meurtrière de la supposition qu'à une prétendue «identité culturelle» correspond nécessairement une «identité politique», en réalité tout aussi illusoire, il est urgent et même indispensable, nous rappelle Jean-François Bayart, que les intellectuels et les politiques se déprennent de toute posture culturaliste.

Certes, l'action politique est automatiquement action culturelle, mais il n'est pas pertinent de définir «les cultures» de manière substantialiste et de postuler entre ces dernières et l'action politique une relation d'extériorité, sur

le mode de la causalité univoque. En réalité, les identités sont des constructions historiques : il n'y a pas d'identités «naturelles» ou «primordiales», mais uniquement des stratégies identitaires, rationnellement conduites par des acteurs identifiables, et des rêves ou des cauchemars identitaires auxquels nous adhérons parce qu'ils nous enchantent ou nous terrorisent. Ce qui caractérise l'action politique dans ce qu'elle a de culturel, c'est en fait un

dialogue continu entre l'héritage et l'innovation, une interaction permanente qui fait tenir ensemble les sociétés et qui procède de ce que l'auteur nomme l'*imaginaires*. Les acteurs politiques ne négocient pas avec un seul corpus culturel, «leur» culture : ils réinventent et recréent, dans des contextes historiques concrets, les représentations qu'ils empruntent à une pluralité de répertoires culturels, ou *formes de l'imagination*. Les thématiques dominantes de ces répertoires - ou «genres discursifs» pour parler comme M. Bakhtine - varient d'une société à l'autre, mais ils ne constituent pas des totalités culturelles intangibles. Ce sont des types *relativement stables d'énoncés plus ou moins homogènes*, des moyens et des manières de prendre possession de la réalité et de l'orienter. Les répertoires nationaliste et bureaucratique, le marxisme-léninisme, la sorcellerie, le prophétisme, le répertoire islamique ou encore la démocratie multipartiste, l'ethnonationalisme et la «good governance» en sont autant d'exemples : ils se composent de discours explicites et d'autres modes de communication, tels les symboliques corporelles.

Si le champ politique est avant tout un champ d'énonciation, il faut comprendre que la «globalisation» des principes démocratiques à prétention universelle ne passera pas autrement que par leur réinvention ou réappropriation dans les sociétés qui les accueillent, celle-ci devant s'opérer par le *travail concret de leur énonciation dans les profondeurs des sociétés*.



◆ **La greffe de l'État**, BAYART Jean-François (dir.), Paris, Karthala, 1996, 404 p.

◆ **FERJANI Mohamed-Chérif, Les voies de l'islam : approche laïque des faits islamiques**, Besançon, CRDP Franche-Comté/CERF, 1996, 267 p.

Contestant les paradigmes d'*universalisation*, d'*occidentalisation*, de *globalisation* et de *singularisation*, et réfutant les interprétations culturalistes, les auteurs entendent renouveler la problématique de l'État en mettant en perspective comparative des trajectoires étatiques diverses (Maghreb, Israël, sous-continent indien et Chine).

Une démarche commune : afin de déchiffrer de l'intérieur la nature profonde de ces trajectoires, ils misent sur l'historicité de l'émergence de l'État. Aussi, la longue durée braudélienne est-elle à l'ordre du jour. Elle autorise une mise en parallèle, sous forme de trajectoires, des



histoires particulières des États. Pour appréhender leur formation, les contributions font intervenir le champ social dans son ensemble : outre les institutions, les classes politiques, leurs idéologies, leurs projets, l'accent est mis sur les agents économiques, les représentations culturelles, les structures fondamentales. L'ouvrage renoue ainsi avec la démarche webérienne en insistant sur l'énorme enchevêtrement d'influences réciproques entre bases matérielles,

formes d'organisation sociales et politiques. Rejetant les idées d'*importation de l'État* et celle de la singularité des trajectoires, les auteurs raisonnent en termes de *greffe* dans le sens d'une *procédure de dérivation créative* qui signifie *réinvention de l'État*.

Ainsi, pour les différentes trajectoires étatiques analysées, est mis en perspective l'entrecroisement des dynamiques *du dedans et du dehors*, à l'instar de *l'État entre deux âges* au Maghreb. Ici, plutôt que de dégager une succession de modèles étatiques qui serait une histoire stéréotypée de l'État, l'étude analyse des cycles de mouvances - dans le temps et dans l'espace - où le moderne (*néo*) et le traditionnel (*archéo*) s'entremêlent pour modeler les trajectoires politiques.

Dans une perspective similaire, la notion d'*État chantier* exprime le caractère à la fois *endogène* et *inachevé* de l'État en Israël. Pour le sous-continent indien et le cas chinois, les études tentent de cerner l'histoire de l'État tant du point de vue du processus de sa *formation* que de celui de son *érosion* ou de son *redéploiement*. Toutefois la greffe de l'État dans le sous-continent indien se distingue du cas chinois par un phénomène d'institutionnalisation politique ; ce qui donne naissance à une forme de démocratie que l'on peut interpréter comme la dérivation créative du modèle hérité des Britanniques cherchant à se frayer un chemin dans le système de castes.

Dans le contexte actuel de stigmatisation de l'islam en Europe, M.-C. Ferjani développe un projet ambitieux : poser les jalons d'*une approche laïque des faits islamiques*, accessible à un lectorat profane. Rompant avec les conceptions et les approches théologiques qui fleurissent à la faveur de ce qui est identifié comme «un retour du religieux», l'auteur donne à l'islam un statut d'objet de la démarche analytique, à l'instar de toute autre manifestation cohérente et élaborée du rapport de l'homme à l'invisible.

En refusant d'appréhender la religion comme un dogme,



les différentes voies de l'islam sont considérées sur un pied d'égalité, sachant que les hommes doivent, en fonction de leur inscription dans un type déterminé de société et en s'aidant des repères que les textes religieux leur fournissent, découvrir leur propre voie. Aussi, l'auteur plaide-t-il pour une étude des religions qui s'inscrive clairement dans le «monde des hommes» : *les faits religieux, quels qu'ils soient, doivent être*

approchés comme une expérience humaine et non comme un donné divin.

On peut saluer l'intelligence avec laquelle a été construit l'ouvrage et la simplicité du ton et du vocabulaire employés. La présentation des faits fondateurs de l'islam, l'analyse des différents courants, écoles et obédiences, ainsi que la mise en perspective des faits islamiques par rapport à la modernité, répondent fondamentalement à une volonté de pédagogie. C'est d'ailleurs l'objet de la seconde partie de l'ouvrage (*stratégies pédagogiques*), rédigée en étroite collaboration avec des professeurs d'histoire du secondaire (D. Cusenier, C. Tissier et V. Girod-Roux) qui propose de façon didactique - tableaux, schémas et photocopiés à l'appui - un enseignement de l'islam dans les établissements scolaires. On trouvera ainsi de nombreux documents «prêts à l'emploi», susceptibles d'être utilisés en situation concrète de cours. A ce niveau, l'entreprise de M.-C. Ferjani est une réussite et pourrait servir d'exemple aux futurs projets visant à bâtir des ouvrages scolaires sur l'islam en particulier et les religions en général. On peut simplement regretter que les auteurs ne soient pas allés jusqu'au bout de leur démarche en construisant un véritable projet de manuel d'enseignement des religions. Mais ça ne saurait tarder...

◆ **OUALALOU Fathallah, Après Barcelone ... le Maghreb est nécessaire**, Casablanca-Paris, Les Éditions Toukbal/L'Harmattan, 1996, 335 p. (Connaissance économique).

Ce premier volume de la collection *Connaissance économique*, dirigée par Driss Guerraoui et publiée avec le concours de l'Association des Économistes Marocains, revêt une dimension politique forte, renouant ainsi avec l'acception première de *l'économie politique*. F. Oualalou y livre, en effet, à partir d'une analyse serrée des données et tendances économiques, un vibrant plaidoyer pour un relance de la construction maghrébine dans le contexte de l'édification d'un dispositif d'intégration régionale à l'échelle de la Méditerranée.



Son propos part du constat que le Maghreb est le grand absent de la définition des rapports euro-méditerranéens esquissée par la Conférence de Barcelone des 27-28 novembre 1995 et la nouvelle génération d'accords conclus avec la Tunisie (juillet 1995) et le Maroc (février 1996). *Le Maghreb est encore une fois en panne*, alors même que le projet maghrébin s'avérerait plus que jamais nécessaire pour permettre aux pays de l'U.M.A. de peser sur la

configuration de l'ensemble euro-méditerranéen et, partant, sur les modalités de leur insertion dans le processus de globalisation.

L'absence du Maghreb se mesure non seulement au fait que les États maghrébins agissent en rangs dispersés mais encore aux limites inhérentes à la structure de leur commerce extérieur. Malgré une série de conventions et d'accords conclus dans le cadre de l'U.M.A., dont l'ouvrage dresse tout à la fois la liste et le bilan, la dimension intra-maghrébine des échanges économiques et intermaghrébine des initiatives fait défaut. F. Oualalou impute volontiers cette carence aux désaccords politiques entre États et aux divergences des politiques publiques.

Les insuffisances politiques du projet maghrébin rejoignent, pour ainsi dire, celles de l'approche euro-méditerranéenne, jugée enfermée dans une problématique sécuritaire. Aux deux «I» de l'immigration et de l'intégrisme et au «D» de la drogue, qui semblent mobiliser les préoccupations de l'Europe dans sa relation avec la rive sud de la Méditerranée, l'auteur oppose la plate-forme d'un partenariat axé sur les deux «D» du développement et de la démocratie et sur le seul «I» de l'intégration maghrébine.

Présenté sous la forme d'un ensemble de cahiers thématiques débouchant sur *dix-sept thèses sur les rapports euro-maghrébains*, l'ouvrage, éminemment politique, s'adosse à une précieuse documentation statistique.

◆ **EL HARRAS Mohamed Larbi, Secteur privé au Maroc et ses structures représentatives, Étude de cas des chambres de commerce**, Rabat, 1997, 150 p.

En prenant le cas des chambres de commerce et d'industrie (C.C.I.) marocaines, M. L. Harras s'interroge sur les ressorts de l'évolution du secteur privé. Alors que la nouvelle réforme de la constitution donne à ces structures représentatives de plus amples attributions, il est opportun de réfléchir sur les enjeux de leurs mutations par rapport au secteur privé et aux autres instances de représentation.

L'auteur s'attache à retracer l'histoire des C. C. I., dont l'origine remonte aux chambres de commerce et



d'industrie françaises instituées dès 1913, afin d'accompagner les projets coloniaux. En mettant en lumière cet héritage, il montre ainsi que le système marocain reste essentiellement calqué dans ses structures sur le modèle centralisé des chambres consulaires françaises.

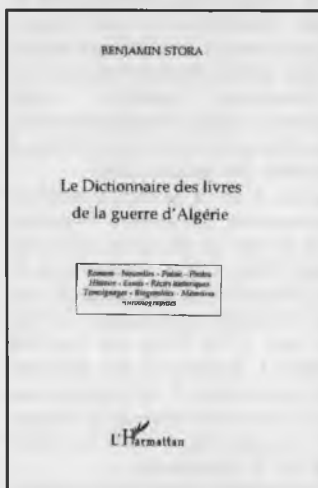
L'indépendance marque une nouvelle étape dans le développement de ces institutions, dont le statut est promulgué par *dahir* en 1977. Les prérogatives

des chambres de commerce sont alors étendues à la représentation du secteur public et de l'industrie. Mais c'est seulement avec la réforme du système de financement des C. C. I. à la fin des années quatre-vingt que ces institutions ont pu trouver une capacité d'engendrer de véritables dynamiques économiques. Toutefois, le bilan de leurs actions et réalisations est modeste.

L'auteur identifie, ensuite, les causes du retard accumulé durant trois décennies et les axes de modernisation nécessaires afin de s'adapter aux bouleversements du champ économique, provoqués notamment par la signature des accords de libre échange avec l'Union Européenne. Tenant compte de l'évolution des composantes du secteur privé et de ses structures représentatives (associations professionnelles ou chambres professionnelles), dont il brosse les principales caractéristiques, M. L. Harras propose deux champs de réforme possibles : prioritairement leur statut dans la perspective de redéfinir leurs missions et leur système de financement ; cette amélioration des structures doit s'accompagner également de réformes organisationnelles. S'il souffre d'un déficit d'analyse, l'ouvrage constitue néanmoins une synthèse indispensable pour la compréhension des évolutions touchant les structures de représentation dans le secteur privé marocain.

◆ STORA Benjamin, *Le dictionnaire des livres de la guerre d'Algérie. Romans, nouvelles, poésie, photos, histoire, essais, récits historiques, témoignages, biographies, mémoires, autobiographies. 1955-1995*, Paris, L'Harmattan, 1996, 347p.

Depuis 1955, une production littéraire considérable ayant pour objet la guerre d'Algérie a vu le jour. Poursuivant tantôt un devoir de mémoire qui se mue fréquemment en une poursuite *a posteriori* du combat, se livrant tantôt à une analyse des processus répressifs mis en place par l'État colonial ou tentant de décrypter une histoire sociale et culturelle de la guerre, cet immense savoir n'en finit pas de participer au travail de deuil de cet événement majeur de l'histoire contemporaine de la



France et de l'Algérie.

Cette période sort à peine, aujourd'hui, des turbulences passionnelles et du traumatisme collectif pour s'ériger en objet scientifique entre les mains de l'historien.

Par ce travail d'inventaire de la production d'ouvrages - entrepris dans le cadre de l'Institut Maghreb-Europe de l'Université de Paris VIII - l'auteur entend avant tout décroquer ce vaste champ de connaissance et combler ainsi le fossé

existant entre *l'univers des livres* et le domaine de la recherche historique.

Rassemblant 2130 titres (dont 1130 résumés d'ouvrages), ce dictionnaire constitue une *bibliothèque d'un temps et d'un lieu mixte* (France-Algérie). Il s'inscrit dans le prolongement de recherches bibliographiques menées précédemment (par le biais notamment de Guy Pervillé, Jacques Frémaux, Mahmoud Bouayed, Mahfoud Kaddache, Charles-Robert Ageron et Lahbib Hadja) auquel s'est greffée la bibliothèque personnelle de l'auteur.

Au-delà de l'outil indispensable pour l'érudit qui cherche une référence, cet ouvrage permet, à terme, de réaliser un travail sociologique sur les rapports entre les *groupes porteurs de la mémoire algérienne* et de déterminer ainsi, par exemple, ceux qui, des partisans ou adversaires de la guerre d'Algérie, détiennent le monopole de représentation et de parole dans la société française.

Il faut malheureusement déplorer l'absence d'un index thématique ou d'une «entrée» permettant de sélectionner la nature des ouvrages, absence qui n'affecte toutefois pas l'aisance de la manipulation de cet outil et la qualité de ce travail.

◆ SAAF Abdallah, *Histoire d'Anh Ma*, Paris, L'Harmattan, 1996, 190 p.

M'hamed Ben Aomar Lahrach, alias Marcel, alias Al-Hamri, alias Maarouf, alias Abou Fadhel est un militant communiste marocain envoyé au Vietnam - on parlait alors d'Indochine française - par son parti à la demande d'Ho Chi Minh pour encadrer les prisonniers marocains du Viet Minh et participer à la guerre psychologique contre les Français. C'était en 1950, à la veille de Dien Bien Phu. Anh Ma - Frère Cheval surnom qui lui avait été donné par Ho Chi Minh lui-même en même temps qu'il le faisait «général» de l'armée des Bodoï - restera dix ans au Vietnam et ne rentrera au



Maroc qu'en 1961, après un court séjour en Bulgarie. Retour malheureux : Anh Ma ne réussira pas, malgré le prestige de son exceptionnelle expérience, à se refaire une place sur la scène politique et syndicale marocaine, où il avait fait ses premières armes et sombrera de plus en plus dans l'alcoolisme. En 1968 il passe en Algérie où complotent toutes les oppositions du monde arabe, sans qu'il paraisse s'être mêlé à toute cette agitation. Il y meurt en 1971, déchu et désillusionné.

Dans ce livre subtil, A. Saaf poursuit trois objectifs. On y trouve d'abord un exercice en sciences sociales, entre histoire et sciences politiques : comment restituer à partir d'archives et de témoignages, singulièrement difficiles à obtenir dans le cas d'espèce, la singularité d'une trajectoire, de l'histoire d'une vie tout en lisant son inscription dans un contexte socio-historique, par quoi elle prend son sens et qu'elle contribue à éclairer ? *Si Ben Aomar n'avait pas fait le Vietnam aurait-il alors retenu l'attention ?* Façon de se demander ce que pouvait être un militant communiste marocain dans les années 1950 et 1960.

Un deuxième objectif, plus politique, est de contribuer à l'écriture de l'histoire du nationalisme marocain, contribution articulée selon un double point de vue : le rôle spécifique des communistes marocains dans la structuration de la scène nationaliste ; et le rôle de modèle que la Chine et le Vietnam ont pu constituer pour les Marocains, d'autant plus, souligne l'auteur, qu'ils contribuaient à rapprocher entre elles les différentes composantes du mouvement national.

Enfin, un troisième objectif s'apparente à ce que l'on pourrait désigner comme un *devoir de mémoire* : éviter que ne se perde irrémédiablement, avec la disparition de ceux qui en sont encore porteurs, les traces dans la conscience collective marocaine de cette expérience inouïe que fut la participation de milliers de combattants marocains, après la saignée des deux guerres mondiales, au début de la fin de l'aventure coloniale française.

■ RIVE

N° 1 - décembre 1996

Europe et Méditerranée : Barcelone, un an après.

Quel regard porte-t-on sur sa propre nation et celle des autres, sur son statut d'homme ou de femme selon que l'on appartient à la rive sud ou nord de la Méditerranée ?

C'est autour de cette thématique que s'articule l'ensemble des contributions de cette nouvelle publication de l'Université de la Méditerranée, installée à Rome. Par la densité des sujets abordés et la dimension de l'aire géographique embrassée (le pourtour méditerranéen pris dans une acception large), elle répond à sa volonté initiale : celle d'être une revue de politique et de culture méditerranéennes et d'établir une passerelle permanente et un regard réciproque entre les deux rives de la Méditerranée. Il convient de noter au passage la très belle présentation de cette revue disponible, en outre, en trois langues (français, anglais, italien).

Comme nombre de publications actuelles, ce numéro succombe aux sirènes de l'actualité et consacre un dossier spécial aux relations euro-méditerranéennes. Un premier bilan de la Conférence de Barcelone est esquissé au travers de prismes aussi divers les uns les autres (une rencontre avec Shimon Pérès et Ryad-el Koudary, un entretien avec Manuel Marin et le regard de Moufeeh Shehab, président de l'Université du Caire, sur les efforts effectués dans le sillage des rencontres depuis un an).

Néanmoins, du récit de voyage dans l'après-guerre bosniaque à la transfiguration architecturale de Beyrouth depuis la fin du conflit libanais, en passant par un entretien avec Zeev Sternhell sur le courant des nouveaux historiens en Israël, les contributions mettent en exergue la crise identitaire dont semble souffrir la Méditerranée.

Enfin, une place significative est accordée à la culture en Méditerranée. Albert Cosséry évoque les quartiers populaires du Caire et la mémoire égyptienne ; les journées cinématographiques de Carthage et un entretien avec le cinéaste palestinien Elia Suleiman nous livrent de rares images du sud ; enfin, une réflexion sur la musique méditerranéenne - située entre tradition et modernité - clôture un numéro d'une grande richesse.

RIVE - REVUE DE L'UNIVERSITÉ DE LA MEDITERRANÉE
Corso Vittorio Emanuele II, 244
00186 Rome

■ REVUE MAGHRÉBINE

DE DROIT

N° 4 - 1996

La justice au Maghreb

La Revue Maghrébine de Droit publie, dans son quatrième numéro, les actes du colloque, organisé en avril 1992 à Tunis, ayant pour thème «la justice au Maghreb».

La majeure partie des contributions, consacrées à l'Algérie, la Tunisie et au Maroc, mettent l'accent sur les défaillances des systèmes juridictionnels de ces trois pays et, notamment, sur la faiblesse du contrôle de la constitutionnalité des lois. N. Bernoussi dénonce le rôle essentiellement consultatif des cours constitutionnelles maghrébines et le caractère étriqué de leur mode de saisine, privilégiant le pouvoir exécutif. M. Ghomari, évoquant la justice constitutionnelle au Maroc, considère que la composition de l'institution chargée de rendre cette justice, ainsi que son activité, expliquent son conformisme et la docilité dont elle fait preuve à l'égard du pouvoir politique. A. Benabdallah, quant à lui, s'interroge sur la pertinence de la loi du 12 juillet 1991, instituant des tribunaux administratifs au Maroc et introduisant, par la même, le système français de la dualité de juridictions.

Les réformes induites par l'adoption de la nouvelle constitution algérienne du 23 février 1989, semblent susciter plus d'optimisme. D'une part, la loi portant statut de la magistrature confère, pour la première fois, la gestion de la carrière des magistrats à un organe collégial indépendant de l'administration et introduit la règle de l'inamovibilité pour les magistrats du siège après dix ans de carrière (G. Mekemcha). Le rôle primordial des professionnels du droit est, par ailleurs, clairement rappelé par A. Boudahrain, dans un plaidoyer pour une éthique humaine et sociale de la justice. D'autre part, les réformes des codes de procédure civile et pénale, effectives depuis le mois d'août 1990, tendent à rapprocher la justice du justiciable et à rétablir le lien entre les principes de procédure pénale et les droits et libertés des citoyens (M. Kahloula).

N. Mezghani montre l'intérêt de la protection, par le droit d'auteur, du patrimoine culturel des pays en voie de développement.

REVUE MAGHRÉBINE DE DROIT
CERP B.P. 255 - 1080 Cedex Tunis

■ MONDE ARABE

MAGHREB-MACHREK

N° 154 - octobre-décembre 1996

Algérie, la fin de l'unanimité : débats et combats des années 80 et 90

Les auteurs des contributions rassemblées dans ce numéro de Maghreb-Machrek, dirigé par Fanny Colonna, entendent montrer, à travers l'analyse d'un large spectre de faits sociaux qui ont émaillé la vie du peuple algérien, en quoi ils procèdent d'un dérèglement du système inhibiteur et de la fin de l'unanimité.

De la mort de Boumedienne, en 1978, à celle Boudhief, en 1992, l'histoire récente de l'Algérie fut mouvementée et chaotique. Replacée sur une longue durée, cette succession d'événements montre bien que les bouleversements de ces dernières années sont l'aboutissement d'une invention sociale considérable qui s'est manifestée à partir du début des années 1980.

Ainsi en est-il de la question berbère dont l'évocation, longtemps évacuée, occupe le devant de la scène depuis le Printemps 1980, et qui devient par la suite un élément incontournable du débat sur l'identité algérienne. Le fait berbère est à la fois un conflit linguistique (A. Metref) et une question centrale renvoyant à la conception même de l'État et au rôle de la langue dans la construction de l'identité nationale (M. H. Benkheira).

C'est aussi durant cette période qu'un mouvement indépendant des femmes émergea en mettant en avant un discours revendicatif sur les libertés démocratiques et sur les Droits de l'Homme, plaçant ainsi dès sa naissance la question féminine dans la perspective plus vaste d'une nécessaire démocratisation du système politique algérien (B. Dennerlein).

Depuis la nouvelle Constitution de 1989 et avec la multiplication des titres, la presse prend une place importante dans le débat politique en Algérie. Les journalistes sont aussi en première ligne puisqu'ils sont une des cibles privilégiées des exécutants des groupes terroristes (A. Metref).

Tous ces événements font sens dès lors que leur analyse permet de donner une image autre que les stéréotypes répandus sur la situation en Algérie - image tronquée résultant de l'insuffisance de savoir sur la société et sur un pouvoir politique opaque, et ce malgré l'inflation des écrits sur la question (F. Colonna).

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
29 quai Voltaire 75344 Paris cedex 07

■ CAHIERS DU CERES -

SÉRIE GÉOGRAPHIQUE

N° 13 - 1996

Les oasis tunisiennes. Aménagement hydro-agricole et développement en zone aride (A. Kassah).

Le développement des espaces sahariens soulève de nombreuses interrogations auxquelles il n'est possible de répondre que par une connaissance précise du milieu et des hommes. L'oasis se présente comme un *géo-système complexe* qui doit être abordé en termes d'*inter-relations mutuelles et dynamiques*. La compréhension de son fonctionnement permet d'apprécier l'impact des mesures d'aménagement prises et la manière dont elles rencontrent les pratiques paysannes.

Cependant, au-delà de leur vocation agricole, les oasis constituent des *bases humaines stables et étoffées*. La pluridimensionalité de ce territoire, sa structuration urbaine, ainsi que les modalités de son insertion dans le milieu naturel et avec les autres espaces nationaux et internationaux (par le biais du tourisme et des cultures spéculatives de dattes *degla*) doivent être pris en considération par les opérations de développement afin de permettre un *établissement humain durable*.

Cette synthèse de nombreux travaux, y compris ceux résultant des recherches personnelles de l'auteur, dresse un tableau descriptif détaillé des oasis tunisiennes et des interventions en matière d'aménagement hydro-agricole menées dans les zones arides. Celles-ci ont à concilier des objectifs hétérogènes, souvent contradictoires, d'ordre économique, social, politique et stratégique. La réhabilitation des anciennes oasis et la création de nouvelles palmeraies, qui constituent les deux aspects de l'intervention des pouvoirs publics dans l'agriculture d'oasis, n'ont pas encore produit tous les effets bénéfiques qui étaient attendus, du fait, d'une part, de l'insuffisance des moyens et, d'autre part, du maintien de rapports sociaux constituant un facteur de rigidité.

CERES

23, rue d'Espagne
1000 Tunis

■ BULLETIN DU CENTRE

MAROCAIN DE CONJONCTURE

N° 16 - janvier 1997

Investissement et nouveau contexte. Horizon 2005

Le profil de croissance de l'économie marocaine obéit dans une large mesure aux mécanismes régissant les performances à long terme tels que décrits par les schémas explicatifs conventionnels. Partant de cette constatation et se situant d'emblée dans une perspective macro-économique, les contributions de ce numéro élèvent la réflexion à un niveau théorique, clarifiant ainsi les enjeux. Une synthèse sur l'investissement des entreprises fait apparaître que le rythme actuel - décroissant - de ce dernier est insuffisant pour soutenir une croissance forte et durable et pour maintenir la compétitivité de l'industrie marocaine. Mais la politique d'incitation dans ce domaine s'avère complexe à mettre en oeuvre du fait de la grande diversité des facteurs influençant l'investissement privé.

Le corps du dossier analyse la part de l'investissement, ainsi que ses incidences, dans chacun des secteurs clés : industrie, habitat, énergie et mines, eau potable, télécommunications. Enfin, avant d'ébaucher une analyse prospective à l'horizon 2005, occasion de mener une étude sur les potentialités de l'économie marocaine, les auteurs achèvent leur réflexion par une présentation des différentes sources de financement de l'investissement.

L'intérêt de ce numéro est double. D'une part, il offre un état des lieux très complet de la situation de l'investissement au Maroc aujourd'hui. D'autre part, les articles révèlent les défis - intérieurs et extérieurs - auxquels se trouve confrontée l'économie marocaine et soulèvent quelques interrogations majeures. Comment répartir plus équitablement les ressources d'épargne longue entre secteur privé et secteur public ? Comment, dans le contexte de la libéralisation et de la perspective d'amarrage à l'Union Européenne, concilier les impératifs sociaux avec les exigences économiques ? Une problématique générale - très actuelle au demeurant - apparaît en filigrane : la définition d'une voie de libéralisation réaliste qui tienne compte des données socio-économiques ainsi que de l'évolution des technologies et des contraintes de l'ouverture.

CENTRE MAROCAIN DE CONJONCTURE
59, rue M. Abdelkader
Casablanca - Maroc

■ MOTS - LES LANGAGES

DU POLITIQUE

N° 50 - mars 1997

Israël - Palestine : mots d'accord et de désaccord

Ecouter parler les discours, d'un bord et de l'autre de la rive qui sépare l'arabe de l'hébreu, et pour cela dévoiler le double jeu des mots, car ils peuvent apporter avec eux aussi bien la paix que la guerre : tel est le credo dans lequel s'inscrivent les auteurs des contributions de ce numéro de Mots.

Un accord de paix ou un traité international n'a qu'une portée symbolique si l'interprétation qui en est faite par les différentes parties se révèle insuffisante pour créer un consensus ou une convergence de vues. Israéliens et Palestiniens en avaient fait la triste expérience avec les résolutions 242 et 338 du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Les textes d'Oslo viennent aujourd'hui cruellement le rappeler. Ceux-ci, par l'ambivalence politique et le flou entourant certaines expressions, ne contribuent pas à établir des solutions clairement définies au Moyen-Orient (Q. Shomali). Les mots des déclarations ou des textes ne manquent pas de susciter discussions et confrontations, le plus souvent internes à chaque partie (G.E Sarfati ; M. Nasr ; I. Greilsammer). Ainsi, en est-il de la «démocratie», qui recouvrera des acceptions différentes selon que l'on se place du côté des intellectuels de l'Université de Birzeit ou des partisans des groupes islamistes (R. Salam).

De précieuses chroniques lexicographiques revenant sur l'origine étymologique, socio-idéologique, contextuelle et culturelle de mots comme «juif», «retour» ou «guerre sainte» viendront compléter ce numéro foisonnant.

Cette livraison a le grand mérite de montrer que, au delà des analyses d'«experts» ou de «spécialistes» de la question israélo-palestinienne, il est capital de revenir sur les termes des engagements et des «traités de paix», sur *les mots d'accord et de désaccord* - et leurs effets et ambiguïtés intrinsèques, dans la mesure où ils constituent un prisme d'intelligibilité incontournable des événements de cette région.

MOTS

E.N.S de Fontenay/Saint-Cloud
Laboratoire de lexicologie politique
92211 Saint-Cloud

■ LES CAHIERS DU CFEY

N° 2, 1996

Ismâ'îl b. 'Alî AL-AKWA^c, Les Hijra et les forteresses du savoir au Yémen

Véritable encyclopédie, l'ouvrage d'Al-Akwa^c rassemble les données disponibles sur les lieux du savoir au Yémen durant la période islamique. Le travail présenté ici n'est que la traduction française, par B. Marino, de l'introduction à cette oeuvre.

Le Yémen se singularise dans le monde musulman par l'apparition des *hijra* et des *forteresses du savoir*. Littéralement "migration", les *hijra* se répandent dans les régions dominées par l'école zaydite qui sert l'implantation de l'imamat sur le plateau du Yémen depuis la fin du Xème siècle. Les habitants procurent assistance aux savants qui viennent s'installer auprès de leur village. Petit à petit, le lieu devient propre aux personnes en quête du savoir. D'où l'appellation *hijra*. Les *forteresses du savoir* s'érigent, quant à elles, dans les régions chaféites et hanéfites. Si l'on excepte la dimension politique liée à l'imamat qui les distingue des *hijra*, elles sont, comme celles-ci, destinées à la diffusion du savoir. Dans toutes ces institutions, les savants profitent de la protection des tribus qui leur garantissent les conditions nécessaires à la diffusion du savoir. Des règles coutumières précisent les droits des savants sur les tribus qui les protègent ainsi que leurs devoirs envers elles.

Exonérés du fisc, les savants bénéficient des largesses dues à la générosité des tribus, des villages, des personnes privées et, parfois, du représentant du Trésor public. En échange, ils diffusent le savoir islamique, prononcent les *fatwa*, gèrent les litiges entre les tribus. Par leur fonction d'arbitre, ils ressemblent aux familles maraboutiques et aux chorfa que l'on rencontre au Maghreb, particulièrement à partir du XVème siècle.

C'est en s'imposant aux pouvoirs qui s'exercent sur le Yémen, ou en composant avec eux, que ces institutions ont pu subsister. Leur existence ne s'explique que dans le contexte d'une société segmentée et faiblement centralisée. Elles pâtissent de la répression en période de fort gouvernement comme sous la domination ottomane. Leur disparition en est une conséquence directe.

CENTRE FRANÇAIS D'ETUDES YÉMÉNITES (CFEY) - San'â, Yémen.

■ CONFLUENCES

MÉDITERRANÉE

N° 20, Hiver 1996-1997

Terrorismes et violence politique

Les auteurs en sciences sociales peuvent-ils traiter des *terrorismes* et de la *violence politique* sans tomber dans une condamnation morale du phénomène et, de ce fait, peu porteuse du point de vue de l'analyse historique et sociologique ? Comment éviter les approches normatives, inspirées par notre adhésion commune aux idéaux démocratiques qui privilégient désormais *des chemins d'accès au politique fondés sur l'exclusion de la violence* ? L'une des principales difficultés d'approche réside précisément dans l'impossibilité *d'arrêter une définition* (du terrorisme) *qui soit à la fois pertinente et opérationnelle dès lors que cette appellation renvoie toujours à des connotations très négatives* (J-P. Chagnollaud). Malheureusement, la plupart des contributions publiées dans ce numéro sont factuelles et descriptives et ne répondent pas véritablement aux questions posées ci-dessus, nous livrant une sorte de kaléidoscope des mouvements dits «terroristes» dans l'espace méditerranéen contemporain. Le traitement du thème emprunte davantage à la logique médiatique qu'à l'analyse socio-historique. Le lecteur trouvera néanmoins plusieurs articles de fond sur la crise algérienne (L. Addi), les contradictions de la stratégie du Hamas palestinien (W. Levitt), l'attitude des pays européens à l'égard de la *vindicté américaine* contre les États dits «terroristes» (J-C. Ploquin) et surtout une étude fort détaillée sur l'histoire récente du terrorisme «noir» et «rouge» en Italie. Le dossier thématique est complété par plusieurs entretiens avec Luis Martinez (chercheur au CERI) sur les différents types de guérilla en Algérie, Xavier Raufier (spécialiste du terrorisme) sur la nécessité de relativiser la notion d'«États terroristes» et Jean-Paul Lévy (avocat de l'association *SOS-attentats*) qui identifie le terrorisme actuel à *une forme de pensée totalitaire*.

CONFLUENCES MÉDITERRANÉE
5, rue Émile Duclaux - 75015 Paris

■ REVUE INTERNATIONALE
DES SCIENCES SOCIALES

N° 150, décembre 1996

Géographie : état des lieux . I . La dimension environnementale

L'avenir de l'environnement humain face aux risques écologiques - fluctuations des climats (V.M. Kotlyakov) ou catastrophes naturelles (S.L. Cutter) - font aujourd'hui l'objet de grandes controverses. Comment la discipline géographique organise-t-elle la connaissance de la *planète-monde* ? Quels regards analytiques les géographes ont-ils porté et portent-ils sur les relations complexes que les sociétés humaines entretiennent avec leur environnement physique ? L'approche environnementale de ce nouvel *état des lieux* de la RISS appelle l'attention sur la spécificité des études géographiques au sein des sciences sociales, à savoir la capacité de réfléchir sur le développement durable à partir de la prise en compte de deux notions : la dimension spatio-temporelle des phénomènes sociaux et le «lieu» défini en terme d'espaces structurés (P. Gould). Ce réveil d'une *conscience humaniste*, qui a favorisé l'émergence des théories fondées sur l'étude des processus spatiaux, se situe en rupture avec les précédentes théories géographiques : théories spatiales descriptives, puis théories normatives, basées sur les mathématiques et construites à partir de principes économiques (R.G. Golledge). Dans cette perspective de développement durable des pays du monde, les systèmes d'information géographique sur lesquels sont construites les méthodes de modélisation spatiale, revêtent une importance fondamentale (V.S. Tikounov). Elles permettent, en particulier, d'étudier les transformations de la surface de la terre dues à l'activité humaine, selon une hiérarchie temporelle : aux XIXème-XXème siècles, «la substitution de ressources non renouvelables aux ressources qui le sont», dans le domaine de l'énergie, expliquerait l'essor des sociétés industrielles, au Nord comme au Sud (N. Roberts). Encore faut-il s'interroger sur la pertinence des outils d'analyse du développement (dont la théorie de la *croissance transmise*) pour expliquer «l'essaimage» de l'industrialisation vers de nouveaux espaces (Réseau HOST, P. Byé, A. Mounier).

UNESCO
1 rue Miollis
75 732 Paris Cedex 15

**CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES
ET D'ANALYSES POUR LA PLANIFICATION
(Ce.NEAP)**

98, route nationale n°1 Birkhadem
Alger - ALGÉRIE
Tél : (02) 56 78 23 - (02) 56 76 09
Fax : (02) 54 21 49
Télex : 62 303

Créé en 1984, le Ce.NEAP est issu de l'AARDES (Association Algérienne pour la Recherche Démographique, Economique et Sociale), première structure algérienne d'études et de recherches mise en place en 1963.

Le Ce.NEAP s'est donné pour mission d'entreprendre des études à caractère économique, démographique, social et culturel en vue de faciliter la préparation, le suivi et l'évaluation des programmes de développement à plus ou moins long terme.

Pour mener à bien cet objectif, il allie plusieurs fonctions. Organe de collecte d'informations, il procède directement à des enquêtes par sondages et exploite des données existantes ; concepteur, il propose des indicateurs quantitatifs et qualitatifs ainsi que des instruments techniques nouveaux permettant de développer le caractère scientifique des méthodes et des processus d'évaluation ; intermédiaire, il met à la disposition des institutions nationales toute information à caractère économique et social ; et partenaire, il passe des conventions et conclut des accords avec des organismes nationaux privés ou publics (SONELGAZ, OADA, AICARDES), internationaux (PNUD, FNUAP), ou étrangers (CEE) se rapportant à son objet, et développe un programme d'échanges et de coopération en direction des Instituts, Universités et Centres de Recherches régionaux et internationaux (parmi lesquels figurent l'IRMC, le CEPED Paris, l'Institut d'Economie du Caire, l'IEQ de Tunis, l'INSEA de Rabat, l'IAP du Koweït, l'Institut de Planification de Damas...). Toutefois, son action s'inscrit généralement dans le cadre du processus de développement économique et social national. Le Ce.NEAP réalise à cet effet des études économiques à caractère international afin de favoriser l'insertion de l'Algérie dans le processus de globalisation de l'économie.

Ses axes de recherches et champs d'investigation se structurent autour de cinq pôles : la gestion des entreprises, le développement local et régional, la gestion de l'administration locale (organisation et gestion des ressources humaines), l'aménagement du territoire, la population et son environnement.

Afin de répondre aux nouvelles exigences induites par l'ouverture à l'économie de marché, le Centre a investi d'autres créneaux et domaines d'activités tels *l'audit financier et l'évaluation économique des entreprises, les sondages d'opinion et études de marchés, la formation à la carte et le perfectionnement*. Sa longue expérience lui a permis de développer des méthodologies spécifiques aux problèmes de la gestion des entreprises, aux missions de développement local et régional, ainsi qu'à la gestion des activités déconcentrées.

Regroupant six départements (analyses de population, société et environnement ; études économiques et sociales ; économie régionale et développement local ; expertise et évaluation des entreprises ; enquêtes et sondages d'opinion ; informatique), le Ce.NEAP opère actuellement un redéploiement de ses activités et tend à devenir un centre d'études et de recherches pour la population et le développement.

Les activités scientifiques du centre s'articulent principalement autour de l'organisation de rencontres et de la publication d'une revue. Le Ce.NEAP a organisé et animé une vingtaine de séminaires et colloques et prévoit, pour l'année 1997, de mettre en place plusieurs journées d'études portant sur des sujets aussi variés que *la politique de privatisation en Algérie et les expériences dans le monde arabe, les poches de pauvreté en Algérie, les effets du Plan d'Ajustement Structurel sur le plan économique et social* ou encore *les tendances démographiques et la planification familiale*. Enfin, *la Revue du Ce.NEAP*, après plusieurs années d'interruption, reparait, renouant avec sa fonction initiale, à savoir constituer un support d'expression ouvert tant aux universitaires et aux chercheurs qu'aux responsables et aux praticiens.

INFORMATION : Centre d'Études et de Recherches sur Fès et Roger Le Tourneau

La Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Dhar El Mahrez (Fès) vient de procéder à la création d'un Centre de recherches sur Fès et Roger Le Tourneau. Ce centre a pour principaux objectifs la constitution d'une banque de données concernant les ouvrages et articles de Roger Le Tourneau, la réédition des travaux de ce dernier ainsi que l'organisation de colloques et de débats pluridisciplinaires sur Fès à travers son oeuvre.

- **15 mars RABAT**
La question féminine et l'Ijtihad
Conférence-débat organisée par le Forum des Femmes Marocaines (Association Jossour)
Coordination : Association Jossour
16, avenue Bin el ouidane
Agdal-Rabat
Tél. et Fax. (7) 77 13 61
- **17 mars ZAGHOUAN**
Inauguration de la Fondation Temimi pour la Recherche Scientifique et l'Information
Coordination : Mohamed DIFALLAH
Fondation Temimi pour la Recherche Scientifique et l'Information
BP 50
1118 Zaghouan
Tél.(02) 676 446
Fax. (02) 676 750
- **25 mars TUNIS**
La Ligue des Etats arabes au seuil du XXIème siècle
Conférence organisée par la Ligue des Etats Arabes à l'occasion de son 52ème anniversaire
Intervention : Noureddine HACHED
Coordination : Ligue des Etats arabes
93, avenue Louis Braille
1003 Cité el Khadra
Tél. 890 100/890 830
Fax.781 801
- **3-5 avril HAMMAMET**
La coopération culturelle en Méditerranée : évaluation et stratégies
Séminaire organisé par la Fondation Européenne de la Culture et le Ministère Tunisien de la Culture
Coordination : Ridha TLILI (Tunis)
Fax. 216 1 354 084
Fondation Européenne de la Culture (Amsterdam)
Fax : 31 20 67 522 31
- **4 avril TUNIS**
La crise d'avril 1922
Séminaire organisé par l'Institut Supérieur d'Histoire du Mouvement National
Coordination : ISHMN
17, rue de Tolède
2092 El Manar
Tél. 881 607
Fax. 881 263
- **10 avril RABAT**
Les limites du discours réformiste
Séminaire *Sociétés en réforme* organisé par l'IRMC
Intervention : Aziz AL-AZMEH
Coordination : IRMC
1, rue Annaba
Rabat
Tél. (212-7) 76 96 40/41
Fax. (212-7) 76 89 39
- **10 avril RABAT**
La justice et la politique
Présentation d'ouvrage organisée par la Fondation Abderrahim Bouabid pour les Sciences et la Culture
Coordination : Fondation Abderrahim Bouabid pour les Sciences et la Culture
121, rue Palestine
Bettana-Salé
Tél.(212-7) 84 33 13/48 33 14
Fax.(212-7) 84 33 15
- **10-12 avril TUNIS**
Occupation des terres, érosion et lutte anti-érosive
Séminaire organisé par la Faculté des Lettres de la Manouba
Coordination : Faculté des Lettres
Département de Géographie
2010 La Manouba
Tél.601 287
Fax. 600 910
- **11 avril TUNIS**
L'urbanisme balnéaire en Angleterre et en Espagne, 1840-1940
conférence organisée par l'Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme (ENAU)
Coordination : ENAU
16, rue Mikhaïl Noïma
1005 El Omrane
Tél. 891 333
Fax. 571 861
- **11 avril TUNIS**
La chambre chinoise et l'intentionnalité
Conférence organisée par l'Association Tunisienne de Linguistique (ATL)
Intervention : Sylvain AUROUX
Coordination : ATL
43, rue de la Liberté
2000 Le Bardo
Tél.261 109/264 727
Fax.568 954
- **12 avril PARIS**
Forum sur l'Egypte
organisé par l'association ART et VIE
Coordination : ART et VIE
39, rue des Favorites
75738 Paris Cedex 15
- **15-16 avril FES**
Investissement direct étranger, facteurs d'attractivité et de localisation, comparaison Maghreb-Europe-Asie
Rencontre internationale organisée par l'Université de Fès (Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Fès) et l'Université de Marne-la-vallée
Coordination : Driss GUERRAOU
BP 8842 Agdal Rabat
Tél. et Fax (212 7) 71 25 00
- **16 avril TUNIS**
Cité et citoyenneté dans le monde contemporain
Séminaire transdisciplinaire sur la ville et l'urbain (URBASCOPIE) organisé par l'Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme (ENAU)
Coordination : Moncef BEN SLIMANE
ENAU
- **16 avril RABAT**
Dire le droit
Journée d'études organisée par la fondation du Roi Abdul-Aziz Al Seoud et le Collège international de philosophie
Coordination : Fondation A. A. Al Saoud
Bd de la Corniche
Ain Diat Casablanca
B.P. 12 585
Tél : (212-2)39 10 27/39 10 30
Fax : (212-2) 39 10 31
- **16-18 avril SFAX**
Innovation au Maghreb : Stratégies, Perspectives et Enjeux pour l'an 2000
Conférence Internationale organisée par le Réseau Magtech (Maghreb-Technologie)
Coordination : Abdelkader DJEFLAT
Faculté des Sciences Economiques de Lille
Tél. (3) 20 33 71 03
Fax. (3) 20 43 66 55
- **21 avril RABAT**
Islam et laïcité : islamisation ou laïcisation des sociétés arabes
Conférence débat organisée par la Fondation Abderrahim Bouabid pour les Sciences et la Culture
Coordination : Fondation Abderrahim Bouabid pour les Sciences et la Culture
121, rue Palestine
Bettana-Salé
Tél.(212-7) 84 33 13/48 33 14
Fax.(212-7) 84 33 15
- **22 avril RABAT**
Des textes aux pratiques
Journée d'étude organisée par l'IRMC
Coordination : IRMC
1, rue Annaba
Rabat

Tél. (212-7) 76 96 40/41
Fax. (212-7) 76 89 39

- **23 avril TUNIS**
Pour une ethnologie à échelles multiples
Séminaire *Jeux d'acteurs et variations d'échelles. Effets de mode, effets de connaissance*, organisé par l'IRMC
Intervention : Christian BROMBERGER
Coordination : IRMC
20, rue Mohamed-Ali Tahar
1002 Tunis Mutuelleville
Tél. 796 722
Fax. 797 376

- **24 avril PARIS**
Agriculture et territoires ruraux en Méditerranée
Réseau économies de la Méditerranée et du Monde Arabe.
Méditerranée Monde Arabe/Europe
Séminaire organisé par le Commissariat Général du Plan
Coordination : Commissariat Général du Plan
18, rue de Martignac
75007 Paris
Tél. (1) 45 56 50 84

- **25-26 avril RABAT**
Les enjeux de la question sociale au Maroc et dans le monde
Forum international organisé par la Fondation Abderrahim Bouabid pour les sciences et la Culture
Coordination : Fondation Abderrahim Bouabid pour les Sciences et la Culture
121, rue Palestine Bettana-Salé
Tél.(212-7) 84 33 13/48 33 14
Fax.(212-7) 84 33 15

- **28-30 avril TUNIS**
Philosophie française contemporaine
Colloque organisé par la Faculté des Sciences Humaines et Sociales et

l'Institut Français de Coopération
Coordination : Faculté des Sciences Humaines et Sociales
94, boulevard du 9 avril 1938
1007 Tunis
Tél. 560 840/564 713
Fax.567 551

- **28-30 avril ALGER**
Les réformes économiques et les politiques de privatisation dans les pays arabes
Colloque organisé par le Centre National d'Etudes et d'Analyses pour la Planification (CENEAP)
Coordination : CENEAP
98, rue Nationale n° 1 Birkhadem
BP. 34 Alger
Tél. (02) 54 30 86/54 31 24
Fax. (02) 54 21 49

- **6 mai TUNIS**
L'éthique et la gestion
Séminaire organisé par l'Institut Supérieur de Gestion (ISG)
Coordination : Férid ZADDEM
41, avenue de la Liberté Cité Bouchoucha
2000 Le Bardo
Tél. 560 313/560 378
Fax. 568 767

- **6-7 mai TORINO**
For a reflection between Christians and Muslims on the current situation and prospects of Middle Eastern Christians in their Arab societies
Conférence organisée par la Fondazione Giovanni Agnelli
Coordination : Marina SCHEMBRI
Fondazione Giovanni Agnelli
Via Giacosa 38
10125 Torino
Tél. (011) 658666/650343
Fax. (011) 6502777
Télex 224565 FONDT0 1

- **15 mai STRASBOURG**
Personnel culturel et encadrement religieux des populations musulmanes en France : Approches socio-juridiques
Journée d'étude organisée par le Centre Société, Droit et Religion en Europe (SDRE)
Coordination : Centre Société, Droit et Religion en Europe
CNRS-Centre d'accueil des chercheurs
Bâtiment 40, Salle 40
23, rue Loess
67200 Strasbourg
Tél. 03 88 10 61 00

- **15-17 mai RABAT**
L'éducation, l'identité, les mutations de l'interculturalité
Séminaire international organisé par l'Association Marocaine des Méthodes Educatives
Coordination : Institut des sciences de l'éducation
BP 6452
Rabat Instituts 10101
Tél. (7) 77 20 04

- **24 mai RABAT**
Etre femme en politique
Conférence-débat organisé par Fondation Abderrahim Bouabid pour les Sciences et la Culture
Coordination : Fondation Abderrahim Bouabid pour les Sciences et la Culture
121, rue Palestine Bettana-Salé
Tél.(212-7) 84 33 13/48 33 14
Fax.(212-7) 84 33 15

- **29-30 mai PARIS**
Médiations et Mimesis
Colloque organisé par le Celsa, Ecole des Hautes Etudes en Sciences de l'Information et de la Communication et le Laboratoire Communication et Politique CNRS
Coordination : Susan OSSMAN et

Dominique KOHLER
CELSA
77, rue de Villiers
92523 Neuilly sur Seine
(1) 46 43 76 34

- **9-11 novembre BEJAIA**
Bejaia et sa région à travers les âges, histoire, sciences, culture
Colloque international organisé dans le cadre du programme UNESCO, par l'association GEHIMAB et le Centre Universitaire de Bejaia sous le patronage de l'Académie Universitaire d'Alger
Coordination : Djamil AISSANI
Groupe d'Etudes sur l'Histoire des Mathématiques à Bougie Médiéval GEHIMAB
Laboratoire MAHOS
Université de Bejaia
06000 Algérie
Tél. (213) 5 21 13 33/34
Fax. (213) 5 21 13 32 +
Tél. et Fax. 21 31 48

Appel à contribution

- **3-5 mars 1998 SFAX**
Les espaces Medians
2ème colloque de géographie organisé par le Département de géographie de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax.
Notification des intentions de communication avant le 31 mai 1997.
Envoi des textes définitifs avant le 30 septembre 1997.
Coordination : Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
BP 553
3000 Sfax
Tél. (04) 670 544/
(04) 670 540
Fax. (04) 670 540

ACTIVITÉS DE L'IRMC-Tunis

Séminaire de recherche

Jeux d'acteurs et variations d'échelle. Effets de mode, effets de connaissance.

- 23 avril **Christian BROMBERGER**, ethnologue, Institut Universitaire de France, professeur à l'Université de Provence
Pour une ethnologie à échelles multiples
- 14 mai **Patrice DURAN**, politologue, Groupe d'Analyse des Politiques Publiques (GAPP)-CNRS-Ecole Nationale Supérieure de Cachan
Acteurs et territoires dans l'analyse des politiques publiques

Réunions scientifiques

- 14 mars Intervention de **Chiraz BEN OTHMANE**
De la synthèse lexicographique à la détection et à la correction des graphies fautives de l'arabe
Intervention de **Emna SNOUSSI**
Étiquetage automatique de l'arabe voyellé ou non
Intervention de **Hadhémi ACHOUR**
Voyellation de l'arabe voyellé ou non
- 18 mars Intervention de **Myriam CATUSSE**, doctorante, allocataire de recherche à l'IRMC-Rabat.
Présentation du programme de recherche *Les mondes sociaux de l'entreprise*
- 29 mars Intervention d'**Olivier FENEYROL**, doctorant, dans le cadre du programme *Villes et Territoires au Maghreb : mode d'articulation et formes de représentation*
La politique au quartier ou la dimension territoriale des espaces politiques
- 7 avril Intervention de **Jocelyne DAKHLIA**, Maître de conférence à l'EHESS (Centre d'Etudes Historiques), dans le cadre du programme *Villes et territoires au Maghreb*
Topos de la ruine et culture politique
- 9 avril Intervention de **Mounira REMADI-CHAPOUTOT**, professeur à la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (Programme *Villes et territoires au Maghreb*)
Allégeances et territorialité dans l'Empire Mamelouk
Intervention de **Jocelyne DAKHLIA** (EHESS)
Marge politique et statut du conflit au Maghreb (XV-XIX^{ème} siècle)
- 9 avril Présentation des activités de **Fathi DEBILI**, chargé de recherches au CNRS, IRMC et de son équipe *ILTAAF* (Informatique Linguistique Traitement Automatique de l'Arabe et du Français) en présence de **Sylvain AUROUX**, directeur de recherche au CNRS, président de la Section 34, directeur de l'ENS Fontenay-St-Cloud.
- 25 avril Intervention de **André METRAL**, doctorant à URBAMA
Les obstacles à la constitution des districts industriels à Tunis

- 30 avril Intervention de **Mohamed TOZY**, professeur à l'Université de Casablanca, dans le cadre du programme *Villes et territoires au Maghreb* (Atelier de recherche : formes d'allégeance et territorialisation)
Les modes de redéploiement de la religiosité à Casablanca et les modalités de partage de l'espace

ACTIVITÉS DE L'IRMC-Rabat

Séminaire de recherche

Sociétés en réforme

Programme de recherche *Nommer le politique, passer au politique*

- 10 avril Conférence de **Aziz AL-AZMEH**, professeur à l'Université d'Exceter (Grande-Bretagne)
Les limites du discours réformiste

Programme de recherche *Les patrimoines dans la ville : de la construction de savoirs aux politiques de sauvegarde*

- 22 avril Journée d'études : **Des textes aux pratiques.**

Intervention de **Rima FADILI-TOUTAIN**, inspecteur régional des monuments historiques et des sites à la direction du patrimoine, Ministère des affaires culturelles

Historique de la sauvegarde par le classement

Intervention de **Abdel Aziz JAZOULI**, professeur à la Faculté de Droit de Rabat

Droit et patrimoine : réception, production et gestion

- 24 avril Conférence de **Jocelyne DAKHLIA**, Maître de conférence à l'EHESS (Centre d'Études Historiques)

Lieux communs de la ruine dans l'histoire maghrébine

Programme de recherche *Les mondes sociaux de l'entreprise*

- 9 mai Conférence de **Luc BOLTANSKI**, directeur de recherche au CNRS (Groupe de Sociologie Politique et Morale)

Le nouvel esprit du capitalisme

Programme de recherche *Récits de voyage et refondation du monde*

- 23 mai Intervention de **Alain ROUSSILLON**, directeur de l'IRMC-Rabat
Du voyageur comme réformiste : propositions de lectures à partir de deux *rihlat* marocaines

Réunions scientifiques

- 15 mai Conférence de **Abdellatif FELK**, Institut des Sciences de l'Éducation de Rabat (dans le cadre du séminaire *Sociétés en réformes*)

Un moment de l'arabisation de l'enseignement au Maroc

مراجعات

نشرية معهد البحوث المغاربية المعاصرة

المحتويات

- 3 بدوﺛ بصدﺩ الإﺟاز
الهدن والهجال في المغرب العربي :
طرق التفضل وأشكال التصوّر
عبد الحميد هنية
- 16 آخر ما صدر
- 20 المجلات
- 23 فضاءات البحث
- 24 الرزنامة العلمية
- 26 أنشطة معهد البحوث المغاربية المعاصرة

عدد 45 أبريل 1997

معهد البحوث المغاربية المعاصرة

